ISSN 2443-7395

FR

PRINTEMPS
2016

European Network for
Rural Development

RURAL CONNECTIONS

LE MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL EUROPÉEN

LE MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL EUROPÉEN

- LEADER/CLLD
- LIBÉRER LE POTENTIEL DES PDR
- FONDS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

- COP21 ET AGRICULTURE
- REPENSER LA RÉSILIENCE RURALE
- UN AUDIT DE QUALITÉ SUR LES ROMS POUR LES GAL

À LA UNE

LA COOPÉRATION LEADER

Financé par la Commission européenne

https://enrd.ec.europa.eu

European Network for
Rural Development

Le Réseau européen de développement rural

Le Réseau européen de développement rural (REDR) est la plateforme qui met en relation les acteurs du développement rural au sein de l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural (PDR) des États membres en favorisant l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant l'échange d'informations et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre a mis en place un Réseau rural national (RRN) qui réunit les organisations et les administrations actives dans le développement rural. À l'échelon de l'UE, le REDR soutient la mise en réseau de ces RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Plus d'informations sur le *site web du REDR* (https://enrd.ec.europa.eu/fr)

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne

Numéro gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques)

Directeur de la publication: Matthias Langemeyer, chef d'unité f.f., direction générale de l'agriculture et du développement rural de la CE.
Rédacteur en chef: Ed Thorpe, chargé de communication, Point de contact du REDR

Texte manuscrit finalisé en avril 2016. Version originale rédigée en anglais.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur internet, via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

ISBN 978-92-79-57831-1 - ISSN 2443-7336 - doi:10.2762/83627 (print)
ISBN 978-92-79-57835-9 - ISSN 2443-7395 - doi:10.2762/610811 (web)

© Union européenne, 2016
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion des institutions de l'Union européenne.

Le contenu de la publication est donné uniquement à titre d'information et n'est pas juridiquement contraignant.

Imprimé en Italie
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER BLANCHI SANS CHLORE (ECF)

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire papier sur le site internet de la librairie de l'UE – http://bookshop.europa.eu – ou en envoyant une demande à info@enrd.eu

Remerciements

Ont contribué à ce numéro : Ed Thorpe; Veneta Paneva; Elena Maccioni; Alex Papakonstantinou; Christophe Derzelle; Ben Lilliston; Geraint Llewelyn Jones; Karlheinz Knickel; Vanessa Halhead; Kirsten Birke Lund; Michael Dower; Kristiina Tammets; Mark Shucksmith; Juliette Majot; Liene Radzina; Xavier Delmon; Daniel Grebeldinger; Ruus Dijksterhuis; Fernando Garcia Dory; Frieda Klotz; Patras Panagiotis; Inga Krekele; Sergiu Mihailov; Sandro Angiolini; Nadia Di Liddo; Angelo Farinola; Lucía Martinez; Alistair Prior; Myles Stiffler; Ina van Hoye; Roxana Vilcu.
Mise en page: Alexandre Mitraros, Benoit Goossens et Brieuc Hubin, Tipik

Photo de couverture: © GAL Ponte Lama

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DU REDR

4 Réunion des Réseaux ruraux nationaux
4 Changements au sein de l'équipe du PC du REDR
4 Les réseaux ruraux expliqués
5 Libérer le potentiel des PDR
5 Revue rurale de l'UE nº 21
6 LEADER/CLLD
7 Réunions de gouvernance du REDR
8 Nouvelles du Helpdesk Évaluation

ACTUALITÉS DE L'UE

9 Nouvelles du PEI-AGRI
10 Le Fonds européen pour les investissements stratégiques
10 Fonds structurels et d'investissement européens
11 Le plan d'action européen pour l'économie circulaire
11 Guides et publications de l'UE
12 Infographie : PDR 2014-2020

4

5

7

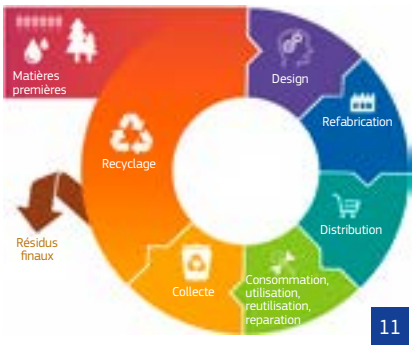

11

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

14 COP21 et agriculture
Ben Lilliston

16 Espoirs suscités par le CLLD multifonds
Geraint Llewelyn Jones

17 Repenser la résilience rurale
Karlheinz Knickel

18 Parlement rural européen 2015

18

20 Concours d'entrepreneuriat rural en Lettonie
Liene Radzina

21 Formation LEADER en Wallonie
Xavier Delmon

22 Un audit de qualité sur les Roms pour les GAL
Daniel Grebeldinger et Ruus Dijksterhuis

24 Revitalisation rurale créative
Fernando Garcia Dory

À LA UNE – LA COOPÉRATION LEADER

RAPPORT
26 Coopération interrégionale en Grèce

INTERVIEW

30 Coopération avec les pays tiers – un réseau de développement régional entre la Lettonie et la Moldavie
Inga Krekele
Sergiu Mihailov

RAPPORT
32 Coopération GAL-FLAG dans les Pouilles, en Italie

INTERVIEWS

36 Harmoniser la coopération LEADER au sein des PDR
Lucía Martinez
Alistair Prior

39 LIVRES & PUBLICATIONS

ÉDITORIAL

En ce printemps 2016, nous constatons que les **Programmes de développement rural (PDR) 2014-2020 commencent à porter leurs fruits**, même si certains États membres en sont à un stade plus avancé que d'autres. De nouveaux projets, de nouveaux appels à projets et de nouveaux Groupes d'action locale ont vu le jour aux quatre coins de l'UE et, avec eux, la mise en œuvre des politiques et des priorités définies dans les PDR.

Dans la section **« Actualités et mises à jour de l'UE »** (p. 4-11), découvrez les efforts consentis actuellement par le REDR pour aider les acteurs du développement rural à exploiter au maximum les opportunités offertes par les PDR. Il sera notamment question des Réseaux ruraux nationaux (RRN) qui examinent actuellement la possibilité de travailler en groupes plus restreints sur des thèmes spécifiques des PDR (p. 4). Mentionnons également une Conférence du REDR – « Libérer le potentiel des PDR » ainsi que la mise en ligne du dernier numéro (21) de la Revue rurale de l'UE autour du thème **« Réponses rurales aux défis en Europe »**.

Cette édition est également l'occasion de présenter une série d'infographies sur les PDR (p. 12-13) montrant le budget public général ainsi que les objectifs européens agrégés escomptés.

Dans la section **« Questions rurales, Perspectives rurales »** (pp. 14-25), nous nous ferons l'écho d'autres aspects du développement rural. Nous vous en dirons plus sur la **« COP21 »** – le récent accord mondial sur le climat – sur les espoirs suscités par le **CLLD plurifonds, la réflexion sur la résilience rurale, le récent Parlement rural européen, un concours d'entrepreneuriat rural, les travaux de l'Unité de soutien du RRN wallon, l'audit de qualité sur les Roms et la revitalisation rurale créative**.

Cette édition de Rural Connections inclut une section **« À la une – La coopération LEADER »** (p. 26-38). Nous y présentons des exemples de coopération interrégionale entre la Lettonie et la Moldavie et la coopération GAL-FLAG en Italie. Deux interviews examinent par ailleurs les **méthodes que les Autorités de gestion peuvent utiliser pour faciliter les projets de coopération LEADER à travers au moins deux PDR**.

En tant que lecteur de notre magazine, vous faites partie du REDR à titre personnel ou en tant que représentant d'un secteur d'intérêt spécifique. Dans ce contexte, c'est avec plaisir que nous lirons vos idées sur les mesures et initiatives qui doivent être prises de toute urgence pour soutenir la réalisation de résultats en matière de développement rural en Europe.

Ed Thorpe
Chargé de communication, PC du REDR
editor@enrd.eu

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DU REDR

European Network for Rural Development

Les Réseaux ruraux nationaux envisagent le lancement de «communautés de pratique»

Les représentants du REDR et des Réseaux ruraux nationaux (RRN) ont participé à une réunion des RRN organisée à Bled, en Slovénie, les 29 février et 1er mars 2016. Les discussions ont essentiellement porté sur les pistes en vue du lancement d'une coopération en petits groupes – les «communautés de pratique». L'objectif est qu'ils puissent se concentrer sur des priorités spécifiques pour l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR). Les réseaux se sont aussi réunis de manière bilatérale, pour une séance de «speed dating» ainsi que dans des groupes de discussion «en espace ouvert» afin d'identifier des partenaires potentiels pour cette coopération. Les réseaux ont également participé à trois grands ateliers sur des thèmes identifiés par une enquête sur les réseaux comme présentant actuellement un intérêt majeur: la Mesure 16 – coopération, les chaînes d'approvisionnement intelligentes et les jeunes agriculteurs.

En outre, les participants ont aussi examiné l'importance d'une évaluation indépendante des réseaux et de procédures spécifiques d'autoévaluation du réseau. Ils sont nombreux à avoir également pris part à une visite de trois initiatives locales financées par LEADER dans la vallée de Bohinj. Merci à l'USR slovène pour tout le travail accompli et pour l'organisation de l'événement, qui en a fait un succès!

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour des documents de référence sur l'événement, les présentations et le rapport final, veuillez visiter: http://enrd.ec.europa.eu/en/en-rd-events-and-meetings/4th-NRNs-Meeting-20160229

© ENRD CP, 2016

Changements au sein de l'équipe du PC du REDR

Roxana Vilcu (à gauche) et Gaya Ducceschi (à droite) ont rejoint le Point de contact de l'équipe bruxelloise. Roxana, qui intègre l'Équipe Communications, apportera son soutien aux améliorations apportées actuellement au site web du REDR. Gaya rejoint quant à elle l'Équipe Réseau. Nous disons aussi au revoir à Inés Jordana, qui nous quitte après avoir travaillé plus de trois ans au PC. Au nom des nombreux membres du réseau qui ont travaillé étroitement avec elle, nous remercions Inés pour son travail et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans son Espagne natale.

Les réseaux ruraux expliqués

Une nouvelle brochure de présentation du REDR explique le travail du réseau et le contexte dans lequel il opère, et aide ainsi les lecteurs à répondre à la question suivante: «Qu'est-ce que la coopération rurale?». La brochure fournit un aperçu de la politique européenne de développement rural et examine comment les activités de coopération au sein du REDR peuvent maximaliser les résultats. Elle sera disponible dans toutes les langues officielles de l'UE. Nous vous invitons à la distribuer au sein de vos propres réseaux ainsi que lors de vos événements.

POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure de présentation du REDR peut être téléchargée en ligne. Elle est également disponible en format numérique et papier dans la section publications du site web du REDR: https://enrd.ec.europa.eu/en/publications-and-media/promotional-material

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Libérer le potentiel des PDR

Maintenant que les 118 programmes de développement rural (PDR) nationaux et régionaux ont tous été approuvés par la Commission européenne depuis décembre 2015, l'heure est à présent à leur mise en œuvre.

Une conférence du REDR organisée en février 2016 sur ce thème a examiné comment les PDR peuvent répondre aux besoins locaux et contribuer le mieux possible aux priorités de l'UE.

Des zones rurales viables, une coopération efficace et des secteurs primaires et alimentaires solides comptent parmi les domaines thématiques identifiés comme étant les plus susceptibles d'avoir un impact positif sur le terrain. Des actions spécifiques visant à libérer le potentiel des PDR ont également été identifiées. Parmi celles-ci, la simplification des procédures, le développement des capacités, la coopération et l'échange de bonnes pratiques (voir illustration).

Les Réseaux ruraux nationaux et le REDR sont bien placés pour soutenir les efforts des Autorités de gestion, des organismes payeurs et d'autres parties prenantes dans ce domaine. Le PC du REDR continuera à appuyer la coopération en ce sens, notamment en organisant des événements dédiés à des thèmes identifiés comme étant prioritaires lors de la conférence, comme les « Critères de sélection » et la « Coopération LEADER/CLLD ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les documents de référence, les présentations et les principales conclusions de la conférence – dont le rapport complet et le document succinct « Conference highlights », veuillez visiter la page Événements sur le site web du REDR : http://enrd.ec.europa.eu/en/en-rd-events-and-meetings/RDP-Conference-20160201

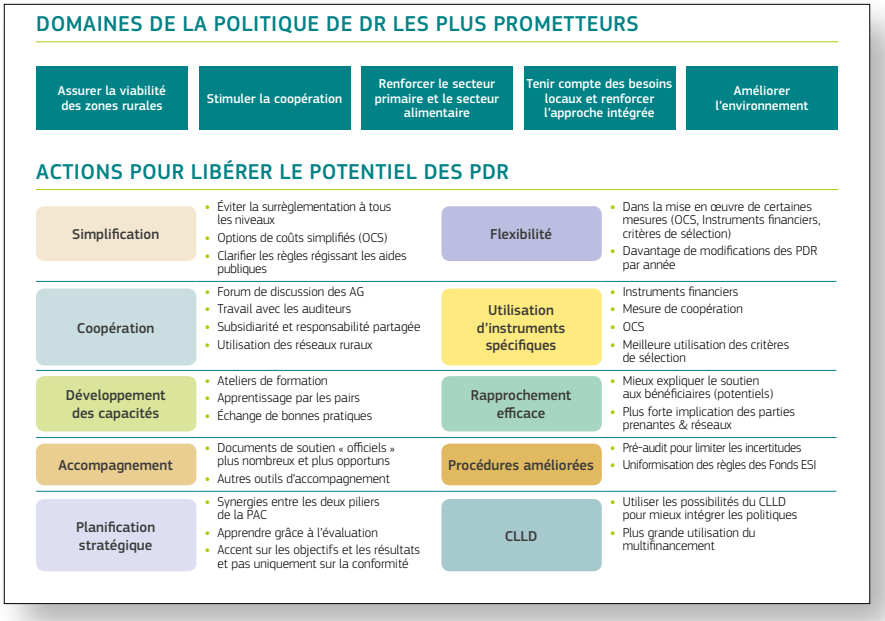

Mise en ligne des résumés de tous les PDR

Le Point de contact du REDR a publié les résumés de tous les programmes de développement rural (PDR) nationaux et régionaux pour la période 2014-2020.

Les parties prenantes peuvent utiliser ces résumés pour avoir une vue d'ensemble des PDR sur leur territoire et les comparer à d'autres PDR d'Europe. Consultez tous les résumés sur : http://enrd.ec.europa.eu/en/policy-in-action/rural-development-policy-in-figures/rdp-summaries-2014-2020

Revue rurale de l'UE n° 21

Le numéro 21 de la Revue rurale de l'UE est intitulé « Les réponses rurales aux défis de l'Europe ». Il examine la contribution que la politique européenne du développement rurale peut apporter, et apporte en fait, à quelques-unes des questions les plus pressantes auxquelles l'Europe fait face aujourd'hui.

Plus spécifiquement, la publication se concentre sur les réponses rurales aux trois défis suivants :

- L'accès des territoires ruraux à l'internet à haut débit ;
- Le changement climatique mondial ;
- La crise des réfugiés en Europe.

Elle examine les opportunités spécifiques offertes par les outils et dispositifs nouveaux de la politique européenne :

- L'approche plurifonds du CLLD
- Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ;
- La mesure « Coopération » dans les PDR (M16)

https://enrd.ec.europa.eu/en/publications-and-media/eu-rural-review

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Le CLLD plurifonds

Dans le cadre des travaux menés actuellement pour soutenir l'amélioration de la mise en œuvre de LEADER/CLLD, le développement des capacités et la coopération, le Point de contact du REDR a produit deux publications donnant un aperçu du CLLD plurifonds pour la période 2014-2020.

- Un article spécial du n° 21 de la Revue rurale de l'UE dresse un état des lieux du CLLD plurifonds et de quelques-unes des stratégies en cours d'élaboration pour concrétiser ce multifinancement dans les zones rurales.
- Une **infographie sur le « CLLD dans le FEADER »** (voir illustration) retrace l'évolution de LEADER et présente le nombre indicatif de Groupes d'action locale (GAL) en Europe et les enveloppes budgétaires qui leur ont été affectées.

Cette infographie fait partie d'une série de graphiques sur le CLLD plurifonds, parmi lesquels « le CLLD en Europe » et le CLLD dans les fonds pour la pêche (FEAMP), pour le développement régional (FEDER) et social (FSE).

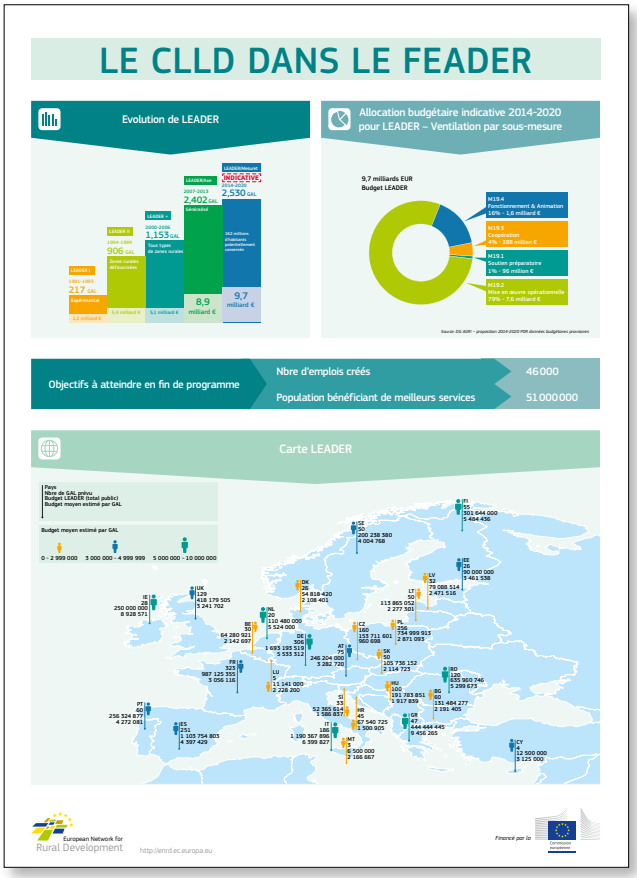

© ENRD CP, 2015

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez la série d'infographies sur le CLLD en Europe, notamment le graphique ci-dessus « Le CLLD dans le FEADER » : https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/implementing-clld-across-esi-funds-edinburgh-uk-8-10-december-2015

Lisez le n°21 de la Revue rurale de l'UE, 4e article, sur le CLLD plurifonds : http://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/publi-enrd-rr-21-2016-en.pdf

Événements LEADER/CLLD

Une série d'événements ont été organisés au niveau du REDR afin de permettre l'échange d'expériences pratiques et de développer les capacités des autorités chargées de la mise en œuvre de LEADER.

- La troisième réunion du Sous-groupe LEADER/CLLD du 16 février a analysé les approches visant à simplifier la mise en œuvre, l'évaluation et l'innovation.
- Un atelier sur les « Options de coûts simplifiés (OCS) dans LEADER/CLLD » s'est penché sur les approches visant à concevoir et mettre en œuvre les OCS, en mettant spécialement l'accent sur le « soutien préparatoire » et les « frais de fonctionnement et l'animation ».
- Un atelier sur les « Projets cadres au titre de LEADER/CLLD » a permis aux participants d'échanger des expériences pratiques quant aux défis et opportunités liés à la mise en œuvre de projets cadres.
- Un atelier sur l'inclusion sociale a examiné LEADER/CLLD et les approches, les outils et les pratiques de mise en réseau visant à intégrer les groupes marginalisés dans les zones rurales.

Le PC du REDR continuera à faciliter l'échange et la collecte de bonnes pratiques afin de soutenir un déploiement plus simple et plus efficace du CLLD. Le prochain atelier de développement des capacités sera dédié à la coopération LEADER/CLLD. Il aura lieu le 14 juin 2016.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le matériel et les publications de l'événement dans la section « Événements » du site internet du REDR : http://enrd.ec.europa.eu/en/news-events/events/

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

2e Assemblée des réseaux ruraux

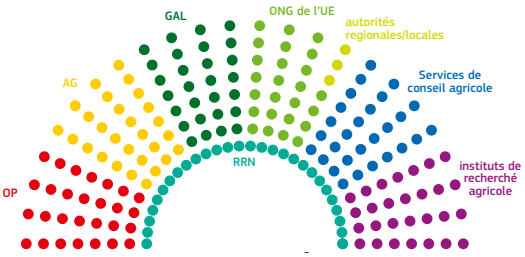

La 2e Assemblée des réseaux ruraux s'est tenue le 26 novembre 2015 à Bruxelles. Les délégués ont examiné l'orientation et les priorités futures du REDR et du réseau PEI-AGRI, en se concentrant sur la façon dont ces réseaux contribuent à la création de zones rurales intelligentes et compétitives et à la promotion de l'économie verte.

L'Assemblée, en tant qu'organe de gouvernance stratégique des réseaux ruraux, est véritablement en mesure d'apporter des solutions pour lever les principaux obstacles auxquels se heurtent les parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique de développement rural.

L'Assemblée a souligné que la participation active aux réseaux européen et nationaux peut apporter une contribution essentielle à la mise en œuvre efficace des PDR qui viennent d'être adoptés, et à terme, à la réalisation des meilleurs résultats possibles pour les zones rurales.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour des informations détaillées sur chaque réunion de l'Assemblée, consultez la section « Événements passés » sur le site web du REDR : http://enrd.ec.europa.eu/en/news-events/events/past

3e et 4e réunions du Groupe de pilotage des réseaux ruraux

Deux réunions du Groupe de pilotage (GP) des Réseaux ruraux, organisées respectivement en octobre 2015 et en mars 2016, ont permis le suivi et la supervision des activités du REDR et du réseau PEI-AGRI ainsi que des sous-groupes de l'Assemblée.

Récemment, l'accent a été mis sur la façon de garantir une interaction efficace entre les deux réseaux européens ainsi que sur la participation des parties prenantes à ces réseaux, leur adhésion et leur l'utilisation de ceux-ci.

Les membres du GP ont conclu que l'efficacité de la communication était la priorité. Ils ont souligné la nécessité de clarifier davantage les objectifs et les groupes cibles distincts des réunions et des groupes de travail spécifiques des deux réseaux européens. Des produits plus faciles à communiquer, notamment des rapports succincts et des vidéos, ont été encouragés. Les réseaux nationaux ont un rôle majeur à jouer en faisant le lien avec les acteurs ruraux sur le terrain.

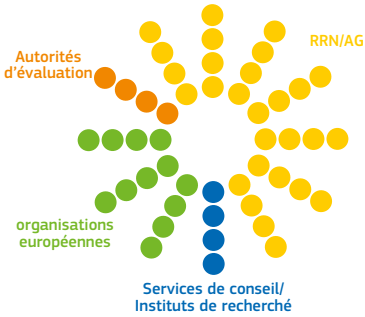

POUR EN SAVOIR PLUS

Des informations détaillées sur chaque réunion du Groupe de pilotage, notamment des présentations, des contributions et des rapports, sont disponibles dans la section « Evénements passés » du site web du REDR : http://enrd.ec.europa.eu/en/news-events/events/past

© ENRD CP, 2016

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

NOUVELLES DU HELPDESK ÉVALUATION

Évaluation des Réseaux ruraux nationaux (RRN) : approches créatives des États membres

Les Réseaux ruraux nationaux (RRN) sont un canal majeur permettant de réunir des administrations et des organisations actives dans le développement rural au niveau des États membres.

L'évaluation des RRN a pour objectif d'examiner les résultats des interventions dans les États membres et leurs contributions aux objectifs stratégiques de l'UE. Elle permet de dégager des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions, de garantir que les deniers publics soient utilisés à bon escient et donc de faire preuve de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes et des contribuables.

Les expériences recueillies auprès des États membres par le Helpdesk Évaluation pour le développement rural au cours de la période de programmation 2007-2013 montrent que si l'évaluation des RRN peut être difficile, il est possible de renforcer les méthodologies et d'améliorer les résultats des programmes de développement rural (PDR).

ITALIE : L'OCCASION DE MENER UNE NOUVELLE ÉVALUATION POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES

L'Italie compte 21 PDR, qui tous sont axés sur différents besoins des parties prenantes et niveaux de mise en œuvre. Le Programme national de développement rural (PNDR) a donc du mal à répondre efficacement aux besoins de tous. Cette complexité a posé problème à l'évaluateur et à l'Autorité de gestion (AG). Les premiers indicateurs définis lors de l'élaboration du PNDR n'ont en effet pas pu intégrer ces particularités.

Un groupe de travail spécifique a été mis en place afin de tenir correctement compte de ces spécificités et d'évaluer avec plus de précision la dimension du réseau et la capacité du programme. Il se compose de l'évaluateur, des AG et des parties prenantes. Grâce à cette coopération efficace, une nouvelle série d'indicateurs pour le PNDR a été développée, favorisant ainsi un lien tangible avec la logique d'intervention du programme grâce à une plus grande priorité donnée aux indicateurs d'intrants et de résultats.

L'analyse des réseaux sociaux a fait partie intégrante de la rationalisation des systèmes de suivi. Elle a permis d'accroître la participation des parties prenantes et de mettre en place un contexte plus favorable à la performance au cours des prochaines périodes de programmation en mettant en avant les produits les plus efficaces.

FINLANDE : AIDER LES RRN À ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS

La collecte de données et d'informations sur les activités des RRN est essentielle pour l'évaluation de leurs résultats. En Finlande, l'auto-évaluation a été au cœur du processus d'évaluation.

Les participants du RRN finlandais fournissent régulièrement un retour d'informations électronique sur le contenu technique et la façon dont leurs attentes sont prises en compte. Une enquête auprès des groupes d'intérêt a également été réalisée tous les deux ans afin de recueillir un retour d'informations sur le RRN et l'USR. Le rapport annuel a comparé les activités de l'USR avec les principaux objectifs, en tenant compte comme il se doit du point de vue des participants du réseau.

Les activités d'auto-évaluation menées en Finlande ont permis de dégager un réel complément d'information, de remédier ainsi à la pénurie de données pour les évaluateurs et d'aider les réseaux à réaliser leurs objectifs.

RECOMMANDATIONS FUTURES POUR LE SUCCÈS

Les évaluations offrent l'occasion d'identifier les éventuels points faibles et d'améliorer la structure et les résultats du programme, comme nous l'avons vu en Italie. Les sources d'informations complémentaires remédient au manque de données et améliorent la qualité des évaluations, comme en Finlande, et permettent ainsi de dégager des recommandations plus pertinentes pour améliorer les RRN.

Le Helpdesk Évaluation prépare actuellement des lignes directrices pour l'évaluation des RRN à l'attention des évaluateurs, mais il fournit également d'importantes informations pour la gestion des évaluations et des auto-évaluations. En outre, les bonnes pratiques et les formations offrent aux États membres des pistes pour consolider les résultats et montrent comment les évaluations constituent un outil de gestion important pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Rural Evaluation NEWS – article «Building capacities for planning evaluation of Local Development Strategies»: https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/newsletter-en-0409-web.pdf

Lignes directrices pour l'évaluation des RRN: https://enrd.ec.europa.eu/en/evaluation/european-evaluation-helpdesk-rural-development/evaluation-helpdesks-publications

Évaluation des bonnes pratiques: https://enrd.ec.europa.eu/en/evaluation/european-evaluation-helpdesk-rural-development/good-practice-workshops

Formations à l'évaluation: https://enrd.ec.europa.eu/en/evaluation/european-evaluation-helpdesk-rural-development/capacity-building-activities

Rural Evaluation NEWS, newsletter n° 2: http://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/newsletter_2-en_2502_0.pdf

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

NOUVELLES DU PEI-AGRI

Apprentissages mutuels entre agriculteurs et chercheurs

« L'agriculture de demain sera une agriculture de la connaissance. Au cœur de ces changements, la recherche, mais aussi les services de conseil, les fermes modèles et les organisations et réseaux d'agriculteurs. Il nous faut toutefois être sûrs d'aller dans la bonne direction », a déclaré le commissaire européen Phil Hogan lors du séminaire du PEI-AGRI sur les systèmes de connaissances agricoles.

SORTIR DES SENTIERS BATTUS POUR CO-CRÉER ET ÉCHANGER LES CONNAISSANCES

Les approches en matière d'échange de connaissances, d'apprentissage et d'innovation dans l'agriculture évoluent rapidement. Aujourd'hui, l'on considère essentiel de mettre en place des modes d'échange nouveaux et améliorés de connaissances et d'expertise pour garantir la productivité de l'agriculture et de la production alimentaire ainsi que le dynamisme des zones rurales au XXIe siècle. Agriculteurs, chercheurs, conseillers et entreprises doivent donc coopérer et échanger toute information utile. Sortir des sentiers battus est ici le maître-mot.

De nouveaux outils et de nouvelles approches sont d'ores et déjà utilisés pour améliorer l'échange de connaissances, l'apprentissage et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et du développement rural. Citons par exemple les « Field Laboratories » (« Laboratoires de terrain ») au Royaume-Uni, qui ont permis à plus de 750 agriculteurs de tester et de développer de nouveaux outils et techniques, et qui sont aujourd'hui en passe de devenir un réseau de recherche à plus grande échelle, réalisée par les agriculteurs – les « Innovative Farmers » (« Agriculteurs innovants »). Mentionnons aussi la presse agricole finlandaise, qui a pris une nouvelle direction, notamment en utilisant de plus en plus internet et les réseaux sociaux.

Même si de nombreux pays et leurs agriculteurs passent à l'action, il est encore possible d'améliorer le flux des connaissances au bénéfice de l'agriculture européenne.

Il convient de mieux répondre aux besoins de connaissance des agriculteurs. C'est d'ailleurs ce que ces derniers ont souligné lors du séminaire, en déclarant par exemple que « Les chercheurs pourraient en apprendre plus des agriculteurs et leur offrir des solutions pratiques ».

L'innovation interactive, qui associe des agriculteurs, des conseillers, des chercheurs et d'autres acteurs, est essentielle à cet égard, car elle combine différents types de connaissances et développe de nouvelles idées. Un financement est disponible à cette fin : les Groupes opérationnels du PEI peuvent être financés par les programmes de développement rural, tandis que la politique de recherche Horizon 2020 de l'UE finance des projets multiacteurs et des réseaux thématiques.

Les solutions innovantes ne seront pas uniquement échangées au sein de la communauté mais aussi au sein du réseau paneuropéen PEI-AGRI. Bénéficiant d'une utilisation judicieuse de ressources limitées, cet échange sera utile si la réponse à une question trouvée par un agriculteur et un chercheur polonais peut être communiquée à un agriculteur italien confronté à un problème similaire.

Comme l'a conclu le commissaire Phil Hogan : « De nos jours – pour relever les défis complexes auxquels nous sommes confrontés – nous devons faire appel à tous les cerveaux dont nous disposons : les cerveaux scientifiques, organisationnels et pratiques. Pour nous, l'innovation est une idée mise en pratique avec succès. »

POUR EN SAVOIR PLUS

Séminaire PEI-AGRI « Promouvoir la créativité et l'apprentissage à travers des systèmes de connaissances agricoles et l'innovation interactive » : http://ec.europa.eu/eip/agriculture/node/1336

© Innovative Farmers

Des « Innovative farmers » en visite de terrain à la Doff Farm (Royaume-Uni).

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DE L'UE

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques

Le nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques (*European Fund for Strategic Investments, EFSI*), lancé en 2015, peut contribuer aux objectifs de développement rural dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan d'investissement pour l'Europe » de la Commission européenne. La coordination stratégique entre le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et l'EFSI revêt une importance particulière pour les acteurs du REDR.

De récentes publications de l'UE et du REDR ont mis en avant les possibilités concrètes d'associer les deux fonds pour améliorer les résultats sur le terrain. Une nouvelle brochure de l'UE explique comment combiner les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) avec l'EFSI, tandis que l'article 5 du n° 21 de la « Revue rurale de l'UE » passe en revue l'EFSI, ses instruments de soutien et la façon de les combiner au FEADER.

Le Point de contact du REDR a organisé deux ateliers sur des thèmes en rapport avec l'EFSI (23 février et 19 avril) et continuera d'examiner comment les zones rurales peuvent concrètement bénéficier de l'EFSI.

POUR EN SAVOIR PLUS

Brochure « European Structural and Investment Funds and European Fund for Strategic Investments complementarities » (Les Fonds structurels et d'investissement européens et le Fonds européen pour les investissements stratégiques – complémentarités) : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/thefunds/fin_inst/pdf/efsi_esif_compl_en.pdf

Fiche sur l'état des lieux du soutien du secteur agricole au titre de l'EFSI : https://ec.europa.eu/priorities/sites/beta-political/files/sector-factsheet-agriculture_en.pdf

Ateliers du REDR sur des thèmes en rapport avec l'EFSI : http://enrd.ec.europa.eu/en/news-events/events/past

Fonds structurels et d'investissement européens

La Commission européenne a lancé de nouveaux outils en ligne pour améliorer l'accès, l'utilisation et la transparence des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI).

Un **outil de recherche de données** en ligne offre un accès aisé aux informations sur le financement et les résultats attendus au titre de tous les fonds ESI. Il permet aux utilisateurs d'explorer les données par thème, État membre ou fonds.

Une **plateforme communautaire** invite les personnes associées à la gestion des fonds et les bénéficiaires à échanger leurs idées sur la façon de simplifier et de réduire la charge administrative liée à la mise en œuvre des fonds ESI.

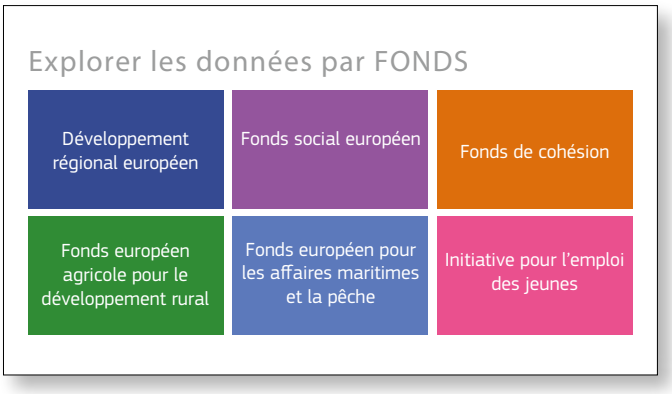

POUR EN SAVOIR PLUS

Recherche via l'outil de recherche de données sur les fonds ESI à l'adresse : https://cohesiondata.ec.europa.eu/

Échangez vos points de vue sur les fonds ESI à l'adresse : https://ec.europa.eu/futurium/en/simplify-esif

Guide : comment éviter les erreurs les plus fréquentes commises dans le cadre de projets financés par les Fonds structurels et d'investissement européens : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/2014/guidance_public_proc_en.pdf

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Le plan d'action européen pour l'économie circulaire

La Commission européenne a récemment lancé un nouveau « Paquet sur l'économie circulaire », qui inclut un large éventail de mesures visant à développer, en Europe, une économie utilisant les ressources de manière plus rationnelle. Il prévoit entre autres des actions et un financement ciblés pour stimuler la compétitivité, créer des emplois et générer une croissance durable.

La priorité donnée à la réduction des déchets tout au long de la chaîne agro-alimentaire, qui intéresse particulièrement les zones rurales, est l'une des principales composantes de ce train de mesures. L'objectif est de « boucler la boucle » du cycle de vie des produits grâce à un recours accru au recyclage et à la réutilisation, et de préserver ainsi le plus longtemps possible la valeur des produits, des matériaux et des ressources.

© European Union

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez les fiches et les Q&R sur le « Paquet sur l'économie circulaire » : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6203_en.htm

Dernières actualités sur l'économie circulaire en Europe :
http://ec.europa.eu/priorities/jobs-growth-and-investment/towards-circular-economy_en

Publication du PEI-AGRI : « Opportunities for agriculture and forestry in the circular economy » (Opportunités offertes par l'économie circulaire dans le secteur de l'agriculture et de la sylviculture) :
https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_ws_circular_economy_final_report_2015_en.pdf

Guides et publications de l'UE

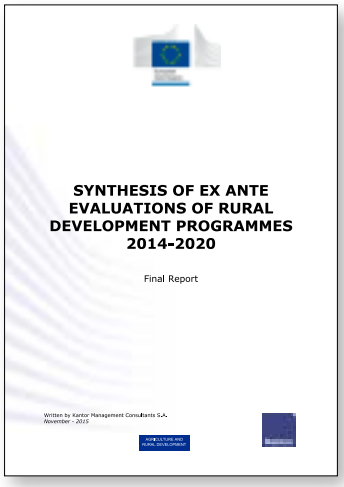

ISBN 978-92-79-44599-6

Ce rapport analyse les Programmes de développement rural (PDR) en termes de : méthodologies d'évaluation de l'impact ; mécanismes de contrôle et de vérification ; cohérence entre les deux piliers de la PAC et liens entre les mesures des PDR et les objectifs d'Europe 2020

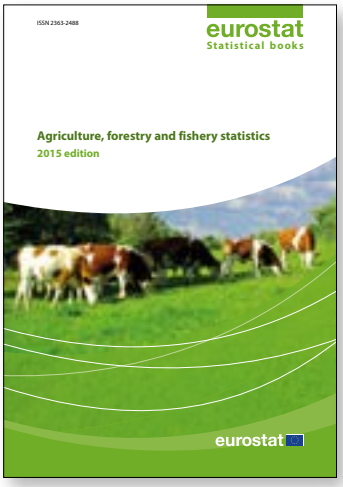

ISBN 978-92-79-50758-8

Cette publication d'Eurostat, l'Office statistique de l'UE, passe en revue les données relatives à la production, la taille et la structure des exploitations et les prix des produits agricoles dans l'UE. Un chapitre spécifique est consacré à l'évolution des statistiques sur les produits laitiers au cours de ces 30 dernières années.

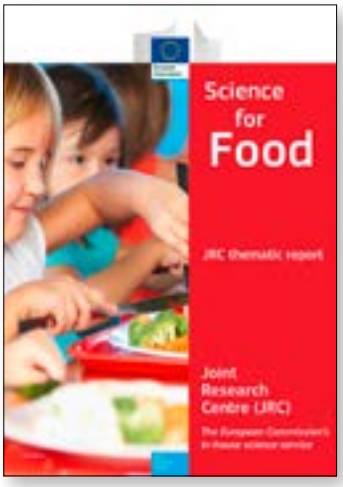

ISBN 978-92-79-46013-5

Ce rapport thématique du Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne présente le soutien scientifique de l'UE à la sécurité alimentaire et évalue comment assurer au mieux une production alimentaire viable, une gestion durable des ressources naturelles et un développement territorial équilibré.

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Infographie : Programmes de développement rural 2014-2020

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES ENTRE LES PILIERS DE LA PAC

États membres bénéficiant d'un transfert net positif vers le Pilier II

FR LV UK BE CZ
DK DE EE EL NL
RO BG IE ES IT
CY PT SE

PILIER I
PAIEMENTS DIRECTS ET MESURES DE MARCHÉ

TRANSFERT NET
4 MILLIARDS D'EUR
(APPROX.)

PILIER II
DÉVELOPPEMENT RURAL

HR MT PL SK HU

États membres bénéficiant d'un transfert net positif vers le Pilier I

FINANCEMENT PUBLIC TOTAL

161,2 Mrd EUR

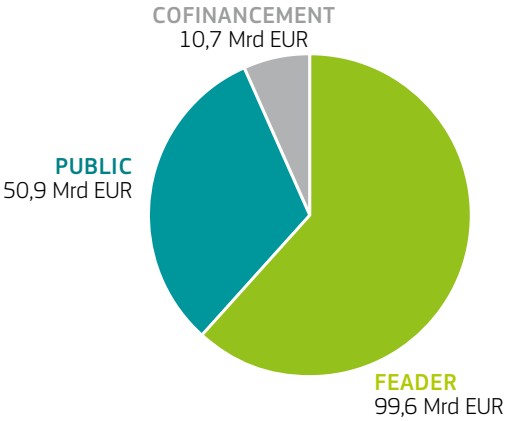

FINANCEMENT 2014-2020 AU TITRE DU FEADER PAR ÉTAT MEMBRE (MILLIARDS D'EUROS)

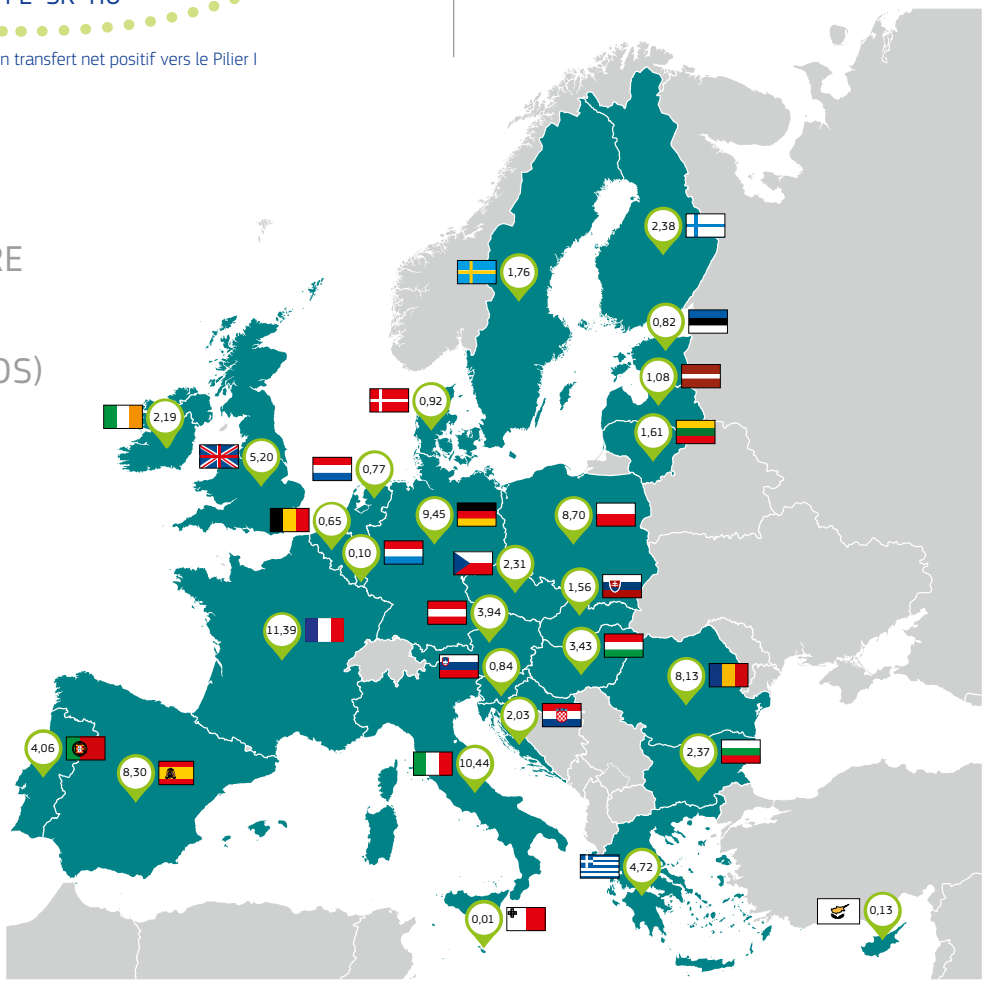

* Source : Commission européenne, DG AGRI, situation en janvier 2016

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

OBJECTIFS COMMUNS AGRÉGÉS PAR PRIORITÉ DE L'UE *

Le règlement d'exécution pour le FEADER définit un ensemble d'indicateurs communs pour tous les PDR. Des objectifs agrégés peuvent ainsi être définis. Ces derniers n'incluent pas d'objectifs spécifiques pouvant être définis dans chaque PDR.

PRIORITÉ 1
TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET INNOVATION

- **15 000** Actions au titre de la Mesure 16 « Coopération »
- **3,9 millions** de personnes formées au titre de la Mesure 1 « Transfert de connaissances et actions d'information »

PRIORITÉ 2
VIABILITÉ ET COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- **335 000** exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien aux investissements de restructuration ou de modernisation
- **176 000** exploitations agricoles bénéficiant d'une aide en faveur du développement d'entreprise par les jeunes agriculteurs

PRIORITÉ 3
ORGANISATION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET GESTION DES RISQUES

- **296 800** exploitations agricoles bénéficiant d'une aide financière à la participation à des programmes de qualité, aux marchés locaux et aux circuits courts, et aux groupes/organisations de producteurs
- **644 500** exploitations agricoles participant à des programmes de gestion des risques

RÉPARTITION DU FINANCEMENT PAR PRIORITÉ**

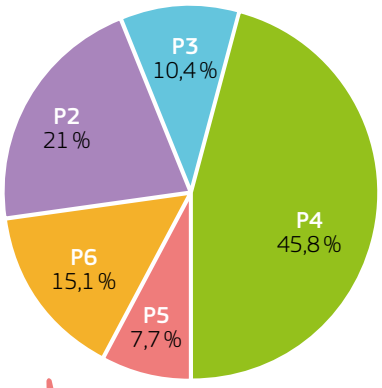

PRIORITÉ 4
RESTAURER, PRÉSERVER ET RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES

- **17,7 %** des terres agricoles et 3,4 % des zones forestières/boisées sous contrat de gestion soutiennent la biodiversité
- **15 %** des terres agricoles et 4,2 % des terres forestières sous contrat de gestion améliorent la gestion de l'eau
- **14,3 %** des terres agricoles et 3,5 % des terres forestières sous contrat de gestion améliorent la gestion des sols

PRIORITÉ 5
UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE RÉSILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **15,3 %** des terres irriguées bénéficient désormais de systèmes d'irrigation plus efficaces
- **2,8 milliards d'euros** d'investissement dans l'efficacité énergétique
- **7,7 %** des terres agricoles sous contrat de gestion ayant pour objectif de réduire les GES et/ou les émissions d'ammoniac
- **2,7 milliards d'euros** d'investissement dans la production d'énergies renouvelables
- Investissements pour réduire les émissions de GES et d'ammoniac de **921 millions** de têtes de bétail
- **1,8 %** de terres agricoles et forestières sous contrat de gestion contribuant au piégeage du carbone et à sa conservation

PRIORITÉ 6
INCLUSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **73 000** emplois créés dans les projets soutenus
- **22,6 %** de la population rurale bénéficie de services/infrastructures améliorés **54 %** de la population rurale couverte par les stratégies de développement local (CLLD)
- **44 000** emplois créés dans les projets CLLD soutenus
- **18 millions** de personnes bénéficiant de services TIC améliorés au niveau des infrastructures

*Source : AGRI RDP mars 2016. Les indicateurs exprimés en % concernent les PDR ayant programmé les domaines thématiques concernés
** Hors assistance technique

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

COP21 et agriculture

Ben Lilliston

COP21

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques 2015 (COP21) s'est tenue à Paris, du 30 novembre au 12 décembre 2015.

La Conférence a négocié l'Accord de Paris – un accord mondial sur la lutte contre les changements climatiques adopté par 195 gouvernements.

Le mot « agriculture » est le grand absent du nouvel Accord mondial sur les changements climatiques signé à Paris en décembre 2015. L'adoption de mesures claires sur la façon de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelon international et de soutenir des systèmes agricoles plus résilients au changement climatique reste une démarche politiquement trop sensible pour les gouvernements. Il y a lieu, à terme, de surmonter cet obstacle.

Ben Lilliston* est directeur des stratégies d'entreprise et du changement climatique à l'Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP) aux États-Unis

* Cet article est basé sur une publication originale qui peut être lue dans son intégralité sur le blog: www.iatp.org/blog/201512/plotting-the-course-cop21-and-agriculture

L'agriculture joue clairement un rôle clé dans le débat sur les changements climatiques. Le GCRAI, le consortium international de recherche agricole, estime que le système agroalimentaire international est responsable d'un tiers des émissions mondiales.(1) Un récent rapport de Global Justice Now a révélé que l'empreinte climatique de trois grandes entreprises agroalimentaires mondiales dépassait celle de celle de nombreux pays.(2)

Malgré l'importance de ce secteur, la décision d'éluder, du moins temporairement, les questions agricoles dans l'accord sur les changements climatiques de la COP21 n'a rien d'étonnant. Trouver un terrain d'entente sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est, on le sait, très difficile dans les enceintes internationales.

Cette intransigeance, dès qu'il est question de l'agriculture, est en grande partie due à l'incroyable pouvoir politique et économique que détient un petit nombre de grandes multinationales agroalimentaires, peu enclines à soutenir des nouvelles règles qui ne cadrent pas avec leur modèle commercial actuel. Les secteurs de l'agroalimentaire qui sont des gros émetteurs de GES – en particulier les grandes multinationales productrices d'engrais et de viande – opposent une forte résistance aux nouvelles règles.

IMPACT DE LA COP21 SUR L'AGRICULTURE

Malgré l'absence de références explicites au secteur agricole, de nombreux points de l'accord de la COP21 ont un impact majeur pour l'agriculture:

- **Une norme plus contraignante pour éviter le chaos climatique**: les pays signataires de l'accord se sont engagés à limiter la hausse des températures mondiales à maximum 1,5° C – par rapport aux niveaux préindustriels. Il s'agit là d'un seuil plus strict que les 2° C évoqués précédemment. Dans le domaine de l'agriculture, qui est déjà touchée par l'impact des changements climatiques, l'introduction d'une norme plus sévère devrait aider les petits agriculteurs qui s'efforcent de s'adapter à des événements climatiques extrêmes. La réalisation de cet objectif plus ambitieux nécessitera des réductions plus importantes des émissions liées à l'agriculture dans un avenir très proche.
- **Renforcement des engagements climatiques nationaux non- contraignants**: les engagements pris à l'échelon national de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 ou 2030 – les *Intended Nationally Determined Commitments* (INDC) – sont au cœur de l'accord sur le climat. Environ 80 % des INDC portent sur l'agriculture ou les denrées alimentaires et sur des politiques qui couvrent les émissions liées à l'agriculture ainsi que l'adaptation au changement climatique.(3)
- **Les marchés de carbone peu efficaces restent favorisés**: l'accord continue de soutenir la création et le développement des marchés de carbone pour aider les pays à respecter leurs engagements

(1) www.nature.com/news/one-third-of-our-greenhouse-gas-emissions-come-from-agriculture-1.11708

(2) www.globaljustice.org.uk/resources/silent-deadly-estimating-real-climate-impact-agribusiness-corporations

(3) https://cgspace.cgiar.org/rest/bitstreams/63683/retrieve

© Tim Hudson

Un secteur agricole, agroalimentaire et sylvicole résilient face au changement climatique est une des priorités de la politique européenne de développement rural.

en matière de réduction des GES. Toutefois, à ce jour, ces marchés n'ont que très peu réussi à générer un prix du carbone favorable à une diminution des émissions des GES. L'IATP a explicité cinq raisons pour lesquelles les marchés de carbone ne seront pas efficaces pour l'agriculture et a indiqué que les projets de compensation ne conviennent pas aux petits exploitants et bénéficient donc davantage aux concepteurs de projets qu'aux agriculteurs participants.[4]

- **Lancement de l'initiative volontaire de protection des sols**: l'agriculture a été intégrée dans plusieurs initiatives volontaires lancées en marge des négociations, connues sous le nom de « Plan d'action Lima-Paris ». Parmi celles-ci, l'initiative française « 4 pour mille »[5] axée sur le piégeage du carbone dans les sols par le biais de pratiques d'agro-écologie et d'agro-foresterie. Un certain nombre de pays, d'instituts de recherche et d'ONG s'y associent déjà. Mais d'importantes questions subsistent en ce qui concerne la façon dont l'initiative sera mise en œuvre sur le terrain, le taux de participation des agriculteurs et de la société civile et le mode de financement.[6]

Il y a lieu d'intégrer à terme un volet sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques dans les programmes nationaux.

Zéro émission nette

L'Accord de Paris fixe l'objectif à long terme de zéro émission nette à l'horizon de la deuxième partie du XXIe siècle. Cela signifie que les émissions peuvent être compensées par des efforts de piégeage du carbone dans les sols, via la sylviculture et l'agriculture.

L'approche « zéro émission nette » a été vivement critiquée par certains groupes de la société civile. Elle permet en effet aux industries polluantes d'éviter de réduire réellement leurs émissions. En outre, la technique de piégeage du carbone dans les sols n'est pas fiable et pourrait avoir de très nombreuses conséquences défavorables pour les communautés vivant de l'agriculture et de la sylviculture, comme le déplacement de terres.

AGRICULTURE ET CLIMAT : LES PROCHAINES ÉTAPES ?

L'accord mondial sur le climat élude les questions difficiles, notamment comment réduire les émissions de GES liées à l'agriculture provenant des systèmes industriels dépendant de l'utilisation d'engrais synthétiques ainsi que des vastes lagunes de fumier à ciel ouvert associées à l'élevage d'animaux en milieu confiné, tout en allant vers des systèmes plus résistants au changement climatique, ce qui implique notamment l'identification des systèmes agricoles les plus résilients.

Tout comme les entreprises pétrolières et minières lorsqu'il est question de la politique énergétique, de puissantes entreprises de l'agro-alimentaire seront à la table des négociations pour protéger leurs intérêts dans la future politique climatique. Mais dans le même temps, l'approche agro-écologique, davantage centrée sur l'agriculteur et solidement défendue par l'IATP, bénéficie d'un soutien international croissant.[7]

L'accord mondial sur le climat adopté à Paris a lancé un vaste débat sur l'avenir de l'agriculture dans un monde où le climat est de plus en plus imprévisible. Ce débat devrait se poursuivre à l'échelon national, alors que les pays mettent en œuvre et renforcent leurs INDC, et à l'échelon international, dans les discussions sur le financement de la lutte contre le changement climatique et la sécurité alimentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.iatp.org

(4) www.iatp.org/documents/five-reasons-carbon-markets-won%E2%80%99t-work-for-agriculture

(5) http://newsroom.unfccc.int/lpaa/agriculture/join-the-41000-initiative-soils-for-food-security-and-climate

(6) http://www.iatp.org/blog/201512/what-to-make-of-the-soil-carbon-initiative-launched-in-paris

(7) http://www.iatp.org/documents/contribution-to-africa-regional-meeting-on-agroecology

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Espoirs suscités par le CLLD multifonds

Geralt Llewelyn Jones

Selon moi, la participation aux conférences européennes sur le développement rural qui permet de rencontrer d'autres GAL et FLAG offre surtout l'avantage de vous rendre compte que vous n'êtes pas seul au monde. Une récente conférence FARNET a montré ce que nous devons et pouvons faire ensemble pour « Mettre en œuvre le CLLD à travers les Fonds ESI ».

Geralt Llewelyn Jones est directeur de Menter Môn, une société du troisième secteur qui a pour principal objectif de faciliter la revitalisation économique rurale sur l'île de Ynys Môn (Anglesey) au Pays de Galles (Royaume-Uni).
www.mentermon.com

LA CONFÉRENCE FARNET

La conférence sur le Développement local mené par les acteurs locaux (*Community-Led Local Development, CLLD*) – organisée par FARNET, du 8 au 10 décembre 2015 à Edimbourg (Royaume-Uni) – a été une confluence d'États membres, une véritable réunion de bureaucrates. Je ne m'attendais pas à m'y sentir à l'aise mais je l'ai finalement été ! C'est un peu paradoxal que je me sente finalement plus à l'aise professionnellement lors d'une conférence européenne que lorsque je travaille chez moi, mais c'est cela ce qui est bien avec l'UE.

Rencontrer des homologues, comme ceux de Lesbos en Grèce et de pays d'Europe de l'Est, m'a aidé à me rappeler qu'on ne travaille finalement pas tout seul. Lorsqu'on gratte un peu la surface, on s'aperçoit que les défis ruraux du Pays de Galles ne sont pas différents de ceux rencontrés en Slovénie, et il est donc essentiel que nous puissions nous comparer et échanger notre expérience.

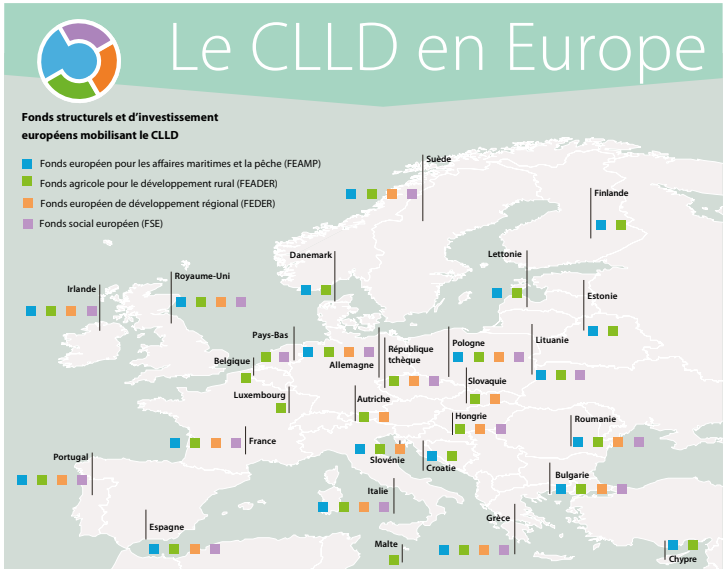

Les États membres appliquent le CLLD dans différents fonds structurels.

En tant qu'expert du CLLD fort de 20 ans d'expérience, j'ai vraiment été surpris de constater à quel point l'approche plurifonds est à ce point intégrée dans la structure des programmes européens au niveau des États membres, et des nouveaux États membres en particulier. J'ai été impressionné de voir que la plupart des délégués ont concentré leur attention sur le problème de la zone grise où l'approche sommet-base et l'approche base-sommet se confondent. Je suis aussi reconnaissant de l'opportunité qui m'a été offerte de partager ma propre expérience de facilitation des échanges entre les administrations et les acteurs locaux. Ceux-ci ne s'affrontent plus, ce qui permet d'éviter des problèmes.

Cela m'a réconforté de voir les gouvernements nationaux miser sur le développement local et régional alors que je m'attendais à ce qu'ils réaffirment le bien-fondé de l'approche sommet-base.

RÉFLEXION À LONG TERME

Je reste cependant frustré par la pléthore d'évaluations à court terme. Nous devons pouvoir nous appuyer sur des évaluations à 10 ou 20 ans pour avoir une vision correcte de l'impact que peut avoir le développement local et de la façon dont LEADER peut orienter et compléter les fonds structurels.

Alors que je me préparais à intervenir lors de la conférence, deux pensées me sont venues à l'esprit. Je les évoque ici car je pense que ces réflexions sont importantes :

1. Le **CLLD ne doit pas être considéré comme un concept de bisounours, mais comme un combat concerté**. Si nous mettons en œuvre cette approche, faisons-le correctement. Consolidons-la à long terme pour aider les économies locales à se développer et à ne plus dépendre de politiques nationales à court terme emmenées par des prérogatives urbaines.
2. Le **CLLD donne au concept et à la vision de l'UE tout sa pertinence sur le terrain**, sur les trottoirs, au pub, dans la localité. L'UE en a plus que jamais besoin. Il est essentiel de mettre en avant le CLLD. Nous devons garder à l'esprit cet objectif, car il n'est pas encore réalisé.

POUR EN SAVOIR PLUS

Conférence FARNET à Edimbourg :
https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/implementing-clld-across-esi-funds-edinburgh-uk-8-10-december-2015

Repenser la résilience rurale

Karlheinz Knickel

Le projet «RETHINK» a exploré les synergies entre la modernisation agricole et le développement rural durable. Son message clé? Il convient de réfléchir davantage à l'efficacité de différents types, styles et échelles d'agriculture en vue de la réalisation d'objectifs sociétaux.

Karlheinz Knickel
ICAAM – Université d'Évora, Portugal, et à l'Institut de recherche sur le développement rural de l'Université de Frankfort, en Allemagne. Il est aussi coordinateur scientifique du projet RETHINK.

Je m'intéresse depuis longtemps à l'équilibre entre la performance économique, le développement environnemental durable et le progrès social, et en particulier à ce que cela implique pour le développement futur de l'agriculture, des systèmes agroalimentaires et des zones rurales (d'Europe).

LE PROJET RETHINK

Dans ce contexte, j'ai été l'un des partenaires associés au développement du projet de recherche transdisciplinaire «RETHINK». Ce dernier a bénéficié de fonds publics dans 14 pays européens au titre du programme européen «ERA-NET RURAGRI».

Des parcours de développement alternatifs, basés sur les ressources locales et la coopération transsectorielle sont possibles.

Le projet RETHINK a vocation de nous amener à revoir notre vision des liens entre la modernisation agricole et la résilience et la prospérité des communautés rurales. Il a cherché à confronter la complexité et la variété des défis auxquels doivent faire face différentes zones rurales en Europe. Il a pour base empirique 14 études de cas approfondies, une par pays participant.

1er enseignement de RETHINK – Les agriculteurs ont beaucoup de mal à rationaliser et à développer leurs exploitations suffisamment vite pour gérer les faibles prix à la production sur les marchés mondiaux. Il est pratiquement impossible de poursuivre cet objectif en appliquant des pratiques agricoles respectueuses du développement environnemental durable.

En outre, la concentration de la production dans certaines régions ou certaines exploitations s'accompagne directement d'une marginalisation d'autres régions.

2e enseignement de RETHINK - Le financement public doit explicitement soutenir des solutions efficaces en ressources, résilientes et à faible émission de carbone, basées sur des évaluations de la performance agricole qui ne se limitent pas à la performance économique mais incluent les exigences sociétales plus générales et la valeur des biens publics.

Les très nombreuses petites exploitations d'Europe pourront ainsi se moderniser en adoptant des trajectoires plus résilientes, équilibrées, équitables et inclusives.

3e enseignement de RETHINK - Il y a beaucoup à apprendre des innovations emmenées par les petits agriculteurs locaux. Les petits agriculteurs apprécient énormément les connaissances expérimentales spécifiques à un lieu en raison de leur pertinence et de l'utilisation efficace des ressources disponibles.

L'importance de ces connaissances n'est généralement pas assez reconnue par les institutions (de la connaissance) agricoles. Nous avons besoin de réseaux de la connaissance qui facilitent des modes plus inclusifs et plus flexibles de génération, d'intégration et d'échange de connaissances.

4e enseignement de RETHINK - Les réseaux informels peuvent équilibrer différents intérêts et approches pour en faire des ingrédients essentiels des stratégies et des projets de développement rural. Il y a lieu pour cela de développer les capacités des gouvernements et des acteurs locaux, la modération et la facilitation.

Les expériences réunies au sein des initiatives de la base et des programmes pilotes doivent documenter plus systématiquement le développement de politiques à plus haut niveau.

© RETHINK project

La préparation des études de cas RETHINK a nécessité des visites sur le terrain au niveau local.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez www.rethink-net.eu pour en savoir plus sur le projet, les 14 études de cas et les présentations de la Conférence finale de RETHINK, organisée le 2 décembre 2015 à Bruxelles.

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Parlement rural européen 2015

Le Parlement rural européen (PRE) est une initiative qui s'est appuyée sur des campagnes nationales menées simultanément dans 36 pays européens dans le but de réunir, en amont, « une cascade d'idées » provenant des communautés rurales. Le temps fort de la campagne a été le second Parlement rural européen, organisé à Schärding en Haute-Autriche, du 4 au 6 novembre 2015. L'événement a réuni plus de 240 participants de 41 pays européens

UNE CAMPAGNE RÉUSSIE

Vanessa Halhead
European Rural Community Alliance (ERCA) et Coordinatrice conjointe du PRE

Pour la campagne 2015 du PRE, nous avons fait appel aux énergies des mouvements ruraux nationaux et des réseaux LEADER de 36 pays, au sein de l'Union européenne et en-dehors de celle-ci.

Quatre États membres seulement – l'Italie, le Luxembourg, Malte et la Région flamande en Belgique – n'y ont pas participé. En ce qui concerne les pays tiers, mentionnons la contribution active des pays des Balkans occidentaux, de l'Islande et de la Turquie. Nous nous sommes aussi inspirés d'idées de pays de la région de la mer Noire.

Lors de la réunion du PRE, les participants ont reçu un rapport de 100 pages, « ALL Europe shall live », qui synthétise les idées de toutes les campagnes nationales.

ADOPTION D'UN MANIFESTE RURAL EUROPÉEN

Kirsten Birke Lund
Association européenne LEADER pour le développement rural (ELARD) et Coordinatrice conjointe du PRE

Lors des ateliers et de la séance plénière, les participants ont débattu point par point d'un projet de Manifeste rural européen, qui a été adopté. Il a été salué comme étant l'expression des aspirations des communautés rurales.

Ce Manifeste a été **traduit en 27 langues**, et toutes les versions figurent sur la page d'accueil du site web du PRE. Il a été largement distribué au sein des réseaux des partenaires nationaux, aux gouvernements nationaux et régionaux, aux députés nationaux, aux députés européens et ailleurs, ainsi que via les médias européens et nationaux.

L'Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA) a par ailleurs couvert la campagne du PRE et évoqué son manifeste dans sa newsletter mensuelle distribuée aux ministres de l'agriculture et autres institutions de 34 pays d'Amérique centrale et du Sud.

LA CAMPAGNE CONTINUE

Michael Dower
PREPARE Partnership for Rural Europe et Coordinateur conjoint du PRE

Nous nous sommes engagés à ce que le Manifeste ne reste pas lettre morte et ne tombe pas dans l'oubli comme c'est le cas de nombreuses déclarations de conférence. Il contient délibérément de nombreux verbes d'action afin d'encourager tous les acteurs concernés – citoyens des zones rurales, associations civiles, entrepreneurs, autorités locales, régionales et nationales, et institutions européennes – à agir pour améliorer la vie des communautés rurales.

Ces verbes d'action sont les points de départ pour certains éléments de notre programme d'action 2016-2017, qui sera mis en œuvre par un partenariat de réseaux européens et de nombreux partenaires nationaux. Nous nous réjouissons de cette collaboration avec des organisations qui partagent notre point de vue.

Notre objectif, en poursuivant ce travail, est d'étendre notre réseau aux 47 pays membres du Conseil de l'Europe. Pourquoi cette ambition ? – car nous savons que la solidarité fait la force et que tout le monde peut bénéficier de cet échange d'idées à grande échelle.

LE PRE CONNECTE L'EUROPE RURALE

Kristiina Tammets
Présidente of l'Association européenne LEADER pour le développement rural (ELARD)

Je suis ravie que l'ELARD coopère étroitement avec ERCA et PREPARE dans le cadre de l'organisation du Parlement rural européen. Il s'agit d'une initiative unique, car elle inscrit les besoins et les intérêts des populations rurales d'Europe dans une déclaration commune, le Manifeste rural européen. Le fait que plus de 240 personnes de 41 nations aient pu participer à l'élaboration du Manifeste est étonnant et montre que la démocratie n'est pas un vain mot.

De nombreuses synergies ont permis de contribuer au développement durable et intégré de l'Europe rurale. Il est important de réunir les connaissances et l'expérience d'une Europe diversifiée. Chaque réunion du Parlement rural européen se tiendra dans un pays différent, ce qui sera l'occasion de mieux comprendre la vie rurale dans la région où se déroule l'événement. En tant que présidente de l'ELARD, je me rends bien compte de la puissance de connexion du Parlement rural européen, pour les mouvements villageois comme pour les Groupes d'action locale LEADER.

LA NATURE INNOVANTE DU PRE

Professor Mark Shucksmith
Action for Communities in Rural England

Le Parlement rural européen n'avait absolument rien en commun avec un Parlement tel que nous l'imaginons habituellement. Il a permis aux communautés rurales de faire entendre leur voix, et affirmé la nécessité de créer un partenariat entre la société civile et les gouvernements, en vue de relever les grands défis sociétaux. Le processus a reflété la diversité de l'Europe rurale, mais a aussi réaffirmé des valeurs communes et une vision conjointe.

L'esprit de générosité qui a caractérisé toutes les discussions et débats a été impressionnant et inspirant, tout en reflétant et en générant respect mutuel, énergie et enthousiasme. Ce processus innovant et inspirant pourrait intéresser les mouvements sociaux et le renouveau social dans de nombreuses sphères, allant au-delà du monde rural.

LIENS TRANSATLANTIQUES

Juliette Majot
Présidente de l'Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), Minneapolis (USA)

Je vous remercie très sincèrement de l'occasion qui m'a été offerte de participer au Parlement rural européen. La noirceur des récents événements est atténuée par l'incroyable générosité et l'esprit de ceux qui se sont réunis pour imaginer un nouvel avenir pour une Europe nouvelle et meilleure.

Les voix des membres des communautés rurales, particulièrement présentes dans le rapport « ALL Europe Shall Live », et les points spécifiques énoncés dans le Manifeste résonnent très profondément en nous, ici, au sein de l'IATP et nous sommes convaincus qu'ils parleront également aux membres de l'Assemblée rurale nationale des États-Unis.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.europeanruralparliament.com

© European Rural Parliament archive

Les partenaires européens et nationaux se réunissent pour discuter de la prochaine phase de la campagne du Parlement rural européen.

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Concours d'entrepreneuriat rural en Lettonie

Liene Radzina

La création d'entreprises en milieu rural est l'une des activités prioritaires du Réseau rural letton. En témoigne notamment un concours annuel qui offre un soutien financier et une aide à la planification à de nouvelles entreprises rurales gérées par des moins de 40 ans.

Liene Radzina coordonne l'Unité de soutien du Réseau rural national letton.

Le Centre letton de formation et de conseil dans le domaine rural gère à la fois le Réseau rural letton (LRN) et l'Unité lettone du réseau des zones de pêche. Nous pouvons ainsi mettre en œuvre une approche intégrée de développement économique local, basée sur une coopération étroite et coordonnée des parties prenantes.

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT

Depuis notre création en 2008, l'une de nos priorités est d'offrir un soutien aux entrepreneurs – et en particulier aux jeunes entrepreneurs. Une priorité motivée par le fait que l'exode des jeunes a un impact dévastateur sur le développement des zones rurales de Lettonie.

Nous gérons un programme de « Soutien à l'entrepreneuriat rural des jeunes ». Mais ne vous méprenez pas sur ce nom – ce programme est ouvert à tous les « jeunes » entrepreneurs de moins de 40 ans ! Chaque année, ils sont plus de 200 à participer à un cours de cinq jours d'initiation aux affaires, qui met l'accent sur les analyses de marché, la planification financière, le marketing, la comptabilité, les compétences de présentation et les plans d'entreprise.

L'un des principaux avantages du programme est qu'il est accessible aux quatre coins du pays ; les jeunes des régions reculées peuvent donc y participer. Outre la consultation d'experts et un soutien sous la forme d'un accompagnement, les participants bénéficient de l'apprentissage par les pairs et de la création de nouveaux réseaux sociaux, autres avantages majeurs.

Les participants bénéficient d'un soutien tout au long du processus d'évaluation approfondie et de développement de leurs idées d'entreprise. Au terme de la formation, ils sont habituellement une cinquantaine à soumettre leur idée dans le cadre du concours « Long live countryside ! », qui offre un financement d'amorçage aux meilleures propositions d'entreprise.

Les start-up gagnantes ont également accès à des programmes complémentaires. Ainsi, grâce à notre « Programme pour la promotion de l'activité économique en région rurale », les entrepreneurs peuvent bénéficier de conseils spécialisés sur leur secteur d'activité et développer ainsi leur entreprise ou en améliorer les résultats.

Nous aimerions bien que des collègues et réseaux mettant en œuvre des approches similaires ou alternatives de promotion de l'entrepreneuriat en Europe nous fassent part de leurs expériences.

© Immerman Woodworks

Un exemple gagnant

Arturs Immermanis a décroché le prix de la catégorie « idée non-agricole » du concours d'entrepreneuriat 2015 « Long live countryside ! » du Réseau rural letton. Il a développé un véloneige en bois, qui ressemble à une trottinette mais qui peut s'utiliser aussi bien avec roues qu'avec des skis.

Arturs a utilisé le soutien offert pour développer et tester le prototype et a produit les 10 premiers véloneiges, conçus pour des enfants à partir de trois ans.

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Formation LEADER en Wallonie

Xavier Delmon

Le Réseau rural wallon a lancé une nouvelle méthode de formation des gestionnaires des GAL. À l'aide d'un processus participatif, celle-ci a défini les connaissances et les compétences requises par les gestionnaires. Elle met aussi à leur disposition un outil d'auto-évaluation pour identifier leurs besoins de formation.

© Wallonian Rural Network

Le réseau a rencontré les parties prenantes pour définir les compétences requises par les acteurs des GAL.

Xavier Delmon coordonne le Réseau wallon de développement rural (RwDR) en Belgique.

LE RÉSEAU WALLON

Chose plutôt rare en Europe, l'**Unité de soutien du réseau** (USR) du Réseau wallon de développement rural (RwDR) en Belgique est un service externalisé. Le réseau est soutenu et animé par la coopérative Tr@me Scrl.

En ce qui concerne la gestion, le réseau est soumis au contrôle d'un **Comité permanent** composé de trente membres (organisations professionnelles et administrations publiques) représentant toute la diversité des intérêts et des secteurs du développement rural. Il a entre autres pour responsabilité de définir les actions prioritaires et de lancer les groupes de travail thématiques.

Pour mettre en œuvre le plan d'action du réseau, l'USR travaille en étroite coopération avec un **pool d'experts** et un **Conseil scientifique**. Ces deux groupes offrent leur expertise, assurent la surveillance stratégique et alimentent les réflexions des groupes de travail thématiques du réseau.

Au cours de sa première année d'activité pour la période 2014-2020, le réseau wallon a travaillé sur les thèmes suivants: agriculture et sylviculture sociales; petites infrastructures de santé en zone rurale; formation agricole; et biodiversité.

ACCENT SUR LA FORMATION LEADER

La formation des acteurs LEADER est l'une des nouvelles missions de l'USR wallon. Pour la mener à bien, nous avons développé une méthode de travail originale, préparée au cours de la période 2007-2013.

Après avoir évalué les compétences requises par différentes catégories d'acteurs LEADER, l'USR a défini un **cadre de compétences** au moyen d'une méthode participative. Ce cadre met l'accent sur les compétences requises pour: développer une vision d'un projet intercommunautaire; créer et animer des réseaux; négocier avec différents groupes de parties prenantes; stimuler une équipe de collaborateurs; ainsi qu'organiser et gérer des projets.

Un **outil d'auto-évaluation des compétences** a été développé dans un second temps. Il est assorti d'un plan de formation qui peut être adapté aux besoins identifiés. Sur cette base, nous avons développé, mis en œuvre et évalué un cours de formation « pilote » pour les gestionnaires des GAL.

Ce travail préparatoire nous permet aujourd'hui – au cours de la nouvelle période de programmation 2014-2020 – de mettre en œuvre un **plan de développement des compétences** pour le personnel des GAL, qui met l'accent sur trois objectifs:

- Offrir des possibilités de formation sous la forme de cours individuels et collectifs, qui tiennent compte des besoins spécifiques du public cible;
- Mettre en place un système interne de gestion de l'offre et de la demande – une sorte de service d'assistance en ligne pour le réseau des GAL;
- Créer et animer une « communauté de pratique » qui soutient l'échange de pairs afin de mettre en commun et de valoriser les connaissances et l'expérience au sein du réseau des GAL.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.reseau-pwdr.be

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Un audit de qualité sur les Roms pour les GAL

Daniel Grebeldinger et Ruus Dijksterhuis

Le développement local mené par les acteurs locaux (*Community-Led Local Development*, CLLD) est un outil prometteur pour ceux qui souhaitent investir dans l'inclusion des groupes défavorisés, comme les Roms. Toutefois, beaucoup reste à faire pour exploiter ce potentiel et le concrétiser. Le réseau ERGO développe actuellement un outil pour suivre les performances des GAL qui investissent dans les Roms et les intègrent dans leurs stratégies.

Daniel Grebeldinger, Association Nevo Parudimos, Roumanie.

Ruus Dijksterhuis, European Roma Grassroots Organisations Network (ERGO).

LES ROMS DANS LA ROUMANIE RURALE

La Roumanie compte une population rom plus importante que n'importe quel autre pays européen. Selon le Conseil de l'Europe, environ 1,85 million de Roms vivent en Roumanie (8,32 % de la population), dont plus de 60 % dans les zones rurales.

D'une manière générale, la société roumaine se caractérise par des taux élevés de pauvreté rurale – selon les estimations, pas moins de 55 % de la population des zones rurales est exposée à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La situation des populations roms de la Roumanie rurale est particulièrement précaire.

Il est essentiel d'investir stratégiquement dans le développement, l'inclusion et la participation des Roms à tous les niveaux de la vie sociale et économique des communautés au sein desquelles ils vivent.

Investir dans les droits et l'égalité des chances rapporte beaucoup et peut déboucher sur un changement durable.

INVESTIR DANS LES ROMS – UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE INTELLIGENTE !

Contrairement à la population vieillissante et en déclin de la majorité des pays de l'UE, la population rom est jeune et en augmentation. Environ 35 % de la population rom est âgée de moins de 15 ans, contre 15 % de la population totale de l'Union européenne (UE).

Dans le même temps, selon l'enquête de la FRA, 19 % des non-Roms et 58 % des Roms âgés de 16 à 24 ans ont quitté l'école, ne suivent pas de formation ou sont sans emploi (indicateur NEET). Investir dans les jeunes Roms est le meilleur moyen de briser le cycle de pauvreté, de discrimination et d'exclusion que cette population a pratiquement toujours connu.

De plus, investir dès aujourd'hui dans les jeunes Roms est essentiel au bien-être futur de nombreux territoires. En Roumanie, entre 6 et 2 % des nouveaux arrivants sur le marché du travail sont des Roms. Mieux investir dans ces groupes peut permettre de

Des pyramides démographiques contrastées en Roumanie

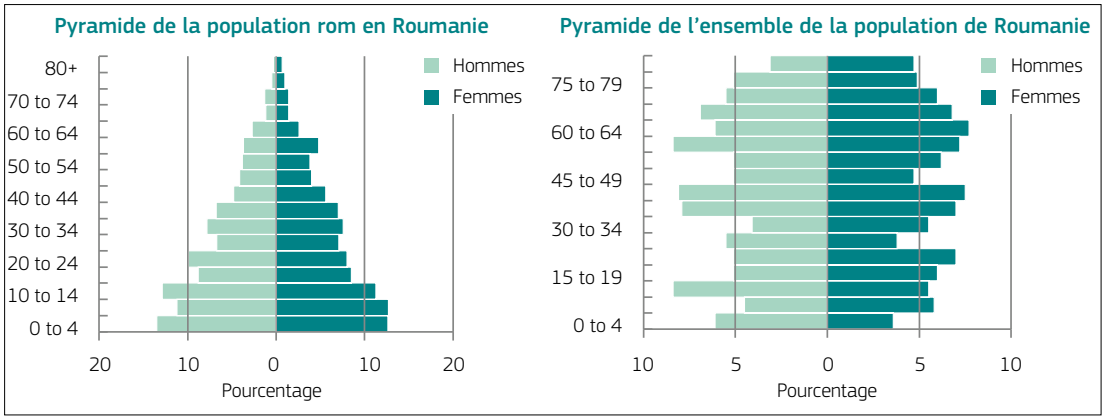

Source : Enquête régionale sur les Roms du PNUD / de la Banque mondiale / de la CE (2011) et Nations unies, Département des affaires économique et sociales ; division de la population, Perspectives mondiales de la population : révision de 2012, édition DVD.

© Luiza Puiu

Investir dans les jeunes Roms est essentiel pour le bien-être futur de nombreux territoires ruraux.

dégager une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé qui stimulera l'économie à un moment où la main-d'œuvre diminue, mettant en péril la croissance économique et renforçant la pression fiscale.

PARTICIPATION DES ROMS À LEADER 2007-2013

S'efforcer d'atteindre des groupes vulnérables, comme les Roms, et les associer aux activités des programmes de développement rural (PDR) est essentiel. Dans ce contexte, LEADER/CLLD se révèle être un instrument particulièrement prometteur puisqu'il vise à aider tous les citoyens concernés à s'approprier les stratégies de développement, à travers le développement des capacités, l'autonomisation, des mesures de transparence et la gestion conjointe.

L'Association Nevo Parudimos et le Réseau ERGO ont mené une étude sur l'implication des Roms dans les 165 GAL roumains au cours de la période 2007-2013. Nous avons constaté que même dans le cadre de l'approche LEADER, améliorer l'inclusion et la participation des populations roms des zones rurales reste particulièrement difficile. À ce jour, les PDR n'ont pas encore pris assez en compte les besoins des populations roms.

> Les GAL doivent évaluer le potentiel des populations roms dans leur territoire et le traduire dans leurs stratégies de développement local.

Même si 75 % des GAL comptent des ONG roms parmi leurs membres fondateurs, la représentation et la participation des Roms dans les GAL est restée superficielle, les objectifs étant peu ambitieux et les résultats extrêmement modestes. Parmi les quelque 8 000 projets approuvés par les GAL au cours de la période de programmation, seulement quinze comptaient des groupes de Roms parmi leurs bénéficiaires

LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LE CLLD 2014-2020

Le programme CLLD 2014-2020 a légèrement modifié son approche pour offrir davantage de possibilités aux communautés roms dans les territoires. Selon la Fédération nationale des GAL (FNGAL), le nombre de GAL augmentera au cours de la période 2014-2020, couvrant davantage de territoires roumains éligibles à LEADER. Selon ses estimations, pas moins de 14 000 projets seront approuvés, l'objectif étant que des centaines d'entre eux ciblent des bénéficiaires roms.

Depuis 2015, nous coopérons avec le FNGAL pour renforcer la participation des Roms au CLLD, et ce à tous les stades : planification, mise en œuvre, suivi et évaluation, ainsi que reporting. Dans le cadre de ce partenariat, nous avons organisé une réunion nationale et trois réunions régionales en Roumanie. Celles-ci visaient à renforcer la capacité des équipes des GAL à faire des Roms une priorité dans les nouvelles stratégies.

Toutefois, il y a lieu aussi de mettre davantage l'accent sur l'autonomisation des communautés roms elles-mêmes, pour qu'elles participent à part entière à tous les processus du CLLD. Il existe actuellement très peu d'ONG roms dans les zones rurales, et la plupart d'entre elles n'ont pas la capacité de gérer des projets ou de participer en tant qu'« acteurs roms » aux structures locales.

Enfin, le Réseau ERGO développe actuellement un audit de qualité – un outil de suivi qui mesure la qualité de la stratégie et des interventions d'un GAL tout en renforçant le pouvoir des Roms sur le territoire. Cet audit de qualité sera mis en œuvre dans les pays abritant un nombre important de Roms, à savoir la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Roumanie.

À travers ces mesures, nous espérons améliorer les performances des GAL et renforcer la participation des acteurs roms à tous les stades du processus du CLLD – facteur clé pour réaliser les objectifs de développement rural dans de nombreuses régions d'Europe

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ergonetwork.org

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Revitalisation rurale créative

Fernando Garcia Dory

Pour le réseau INLAND Europe, l'art socialement engagé est un aspect clé de l'autonomisation des communautés dans le cadre du développement rural. Cette vision repose sur la conviction que l'investissement créatif peut contribuer à la revitalisation de zones rurales en déclin. Le réseau appelle à la création d'un Groupe de travail européen sur les arts et la culture en milieu rural afin de promouvoir les meilleures approches dans ce domaine.

Fernando Garcia Dory*, artiste et agro-écologiste, est à l'initiative de INLAND Europe, un projet devenu aujourd'hui un réseau qui utilise les arts et la culture comme outil de développement rural.

* Remerciements : Institut de sociologie et d'études paysannes, Université de Cordoue (ES) ; Département de sociologie rurale, Université de Wageningen (NL) ; Département d'économie sociale et de sciences géographiques, James Hutton Institute, Aberdeen (UK).

INLAND a vu le jour en 2010, sous la forme d'un projet de trois ans financé par le Réseau espagnol de développement rural. Il a développé des projets artistiques dans 22 villages, sur la base du manifeste « Art, agriculture et territoire », et s'est depuis étendu à d'autres pays européens, devenant ainsi un réseau transnational.

Les artistes peuvent selon nous transmettre un éventail essentiel de compétences pour exploiter la réflexion critique et la créativité, développer la vision de la communauté, ainsi que communiquer et partager les résultats. Nous souhaitons rompre avec l'approche urbano-centrique de l'« art majeur » et la confronter à de nouveaux territoires et au sein de processus sociaux susceptibles de valider la pertinence et l'utilité de cette nouvelle vision dans le contexte du développement rural.

ASSOCIER LES ARTISTES AUX QUESTIONS LOCALES

Le projet INLAND est notamment mis en œuvre dans une zone boisée du nord de la Finlande, dans des vignes du sud de l'Italie, sur une île du Danemark et dans les landes écossaises. Il s'agit à chaque fois de sites ruraux relativement reculés, ayant peu accès à la production et à la diffusion de la culture et souvent à haut risque de délaissement et de déclin progressif.

Dans un premier temps, nous avons rapproché des artistes de ces communautés rurales et noué des alliances avec des institutions artistiques bien établies, des organisations d'agriculteurs, des associations rurales, des GAL et des organismes gouvernementaux à tous les niveaux dans chaque pays concerné.

Un volet important de cette approche consiste à accompagner l'artiste afin qu'il s'implique réellement dans les questions locales. Une bonne idée est de créer un groupe de base constitué de l'artiste et des leaders de la communauté afin de susciter d'emblée l'adhésion au projet.

Dans ce contexte, il est essentiel de bien comprendre qu'il s'agit ici d'un processus de « co-création » associant l'artiste et la communauté. L'artiste catalyse le travail auquel la communauté participe à part entière, en ne se limitant pas à fournir de la « matière » pour le travail de l'artiste.

> « L'art n'est pas seulement ce que nous faisons, mais ce qu'il nous permet de révéler.

Les secteurs productifs de l'agriculture et de la sylviculture sont au cœur de l'approche. En effet, c'est la production de nos produits alimentaires, la gestion directe des ressources naturelles, l'agro-biodiversité et les paysages ruraux qui doivent servir de base à l'élaboration du discours d'une nouvelle Europe rurale.

La méthodologie d'intégration de l'artiste aux processus de développement rural se fait en trois étapes : 1. analyse et cartographie de la situation locale et des besoins ; 2. formation des participants et production d'un projet ; et 3. partage et évaluation des résultats et des produits. Chaque stade est important pour que les initiatives aient un impact tangible sur le terrain

GARANTIR UN IMPACT

Notre intervention repose sur l'hypothèse de base selon laquelle l'investissement créatif peut développer le capital culturel rural, promouvoir le développement des capacités et l'autonomisation des communautés.

© Fernando Garcia Dory

Une coopération de deux ans entre Can Altay, artiste turc mondialement célèbre, et la communauté rurale de Carricola (Valence) a co-conçu de nouveaux étals qui sont à présent utilisés sur le marché des agriculteurs locaux. Les résultats ont été présentés et examinés lors de la prestigieuse Foire des arts contemporains ARCO, à Madrid.

À terme, nous espérons pouvoir ainsi **revitaliser les zones rurales**, **même celles défavorisées**, **et élargir le débat public** sur les questions rurales et l'avenir des zones rurales.

Les œuvres et les projets artistiques doivent être **significatifs et utiles dans le contexte local**. Par exemple, en offrant des opportunités aux jeunes générations confrontées à des formes de vie urbaine de plus en plus précaires et compétitives ou en explorant les réponses aux défis ruraux – comme l'offre de services ruraux ou le degré d'inclusivité, au sein des communautés, des nouveaux arrivants, quel que soit leur genre, leur origine ethnique, leur religion ou leurs préférences sexuelles.

Autre enseignement clé à ce jour : les œuvres d'art et les projets artistiques doivent être de **qualité et pertinents** au regard des discours artistiques contemporains, promouvoir des formes d'art relationnel qui mettent l'accent sur le processus de création plutôt que sur l'objet. Nous nous efforçons toujours de faire le lien entre les interventions et le système artistique établi. C'est de cette façon que nous pouvons mieux atteindre les bénéficiaires, alimenter le débat public, changer les attitudes à l'égard des zones rurales et générer une monnaie d'échange culturelle.

Un des défis clés est de préserver la diversité linguistique et d'enrichir les procédures tout en les rendant accessibles, pertinentes et attentives aux exigences et au contexte locaux. Nous coopérons actuellement avec des instituts de formation artistique pour former les artistes afin qu'ils soient en mesure de planifier et de mener des types de recherche-action participative, au même titre qu'ils maîtriseraient les techniques de l'aquarelle.

APPEL FINAL

Amener les arts dans le contexte rural peut générer un « retour sur investissement » qui dépasse les frontières de l'économie créative. Toute une série d'avantages – souvent intangibles – sont à attendre, qu'il s'agisse de l'autonomisation des communautés ou de la contribution aux processus plus généraux de revitalisation et de développement des zones rurales.

« Une statue en bronze, aussi coûteuse soit-elle, n'a parfois aucune valeur culturelle, au contraire d'une promenade guidée ou d'un banquet bien conçus et stimulants. »

Nous souhaitons coopérer et échanger avec d'autres groupes et acteurs, notamment les GAL et les réseaux ruraux, pour développer notre travail dans cette direction. Dans ce contexte, nous espérons que la 5e réunion des Réseaux ruraux nationaux, organisée en marge du Forum rural d'Amsterdam en mai 2016, contribuera à la création d'un Groupe de travail européen spécifique, qui pourrait être associé à la collecte, à la diffusion et à la duplication d'approches artistiques et culturelles efficaces.

POUR EN SAVOIR PLUS

http://inland.org/

RAPPORT

Coopération interrégionale en Grèce

« Finest Greek Tastes » (« Les saveurs grecques les plus fines ») est le nom d'un ambitieux projet de coopération LEADER qui réunit 21 Groupes d'action locale et plus de 50 municipalités. Ceux-ci ont uni leurs forces pour aider des agriculteurs grecs à développer et à commercialiser des produits de qualité et de tradition locale. Le projet s'est employé à identifier et à développer des débouchés pour ces produits, en Grèce et à l'international, au bénéfice de l'économie rurale.

© FinestGreekTastes

Le projet « Finest Greek Tastes » avait pour objectif de relever certains défis auxquels sont confrontés les près de 90 % d'agriculteurs grecs qui possèdent moins de 10 hectares de terres agricoles. Beaucoup vendent généralement leurs produits au poids sur les marchés locaux – à des prix souvent peu élevés – et n'osent apporter une valeur ajoutée à leurs produits par crainte de ne savoir où les vendre. Plus récemment, ces agriculteurs ont subi de plein fouet l'impact de la crise financière.

PROMOUVOIR LA GASTRONOMIE GRECQUE

Il est clairement apparu que les défis ne pouvaient être relevés au niveau des exploitations agricoles. C'est en partant de ce constat qu'un Groupe d'action locale LEADER (Agence de développement de Parnon SA) d'Arcadie orientale, dans le sud du pays, a imaginé le projet de coopération interrégionale « Finest Greek Tastes ». Le GAL était convaincu que les produits agricoles grecs – en raison de la réputation mondiale de la cuisine méditerranéenne[1] – pouvaient devenir un instrument clé pour la survie et la relance des régions rurales et même stimuler considérablement leur développement.

Ce projet de coopération LEADER a poursuivi d'emblée deux objectifs majeurs. Tout d'abord, il s'agissait d'inciter les agriculteurs à abandonner la production de masse au profit de produits alimentaires de qualité, traditionnellement associés à la Grèce. Ensuite, il a fallu faire la promotion, à l'échelon international, du concept « Finest

(1) Le régime méditerranéen a été inscrit en 2010 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, suite à l'initiative de quatre villes: Koroni (Grèce), Chefchaouen (Maroc), Soria (Espagne) et Cilento (Italie).

Greek Tastes », ce qui s'est fait en coopération avec le secteur du tourisme local en Grèce

Le projet souhaitait non seulement être une vitrine pour les produits alimentaires et la gastronomie grecs, mais aussi faire connaître les modes de production et d'autres aspects de la cuisine grecque. Il a cherché à exploiter l'éventail complet de compétences, de connaissances, de rituels, de symboles et de traditions de production et de préparation, mais aussi de partage et de modes de consommation des produits en Grèce.

« Ce que nous avons voulu faire connaître, ce ne sont pas seulement des produits comme le vin et l'huile d'olive, mais la façon de déguster ces succulents produits : l'alimentation grecque et méditerranéenne authentique et le plaisir culinaire, avec à la clé le bien-être physique. »

Angela Manitara
Porte-parole de l'Agence pour le développement de Parnon

COOPÉRER POUR AIDER LES AGRICULTEURS GRECS

Lors de la conférence de Koroni Messinia, première « capitale du régime méditerranéen », Marinis Beretsos, directeur de l'Agence de développement de Parnon, a pour la première fois présenté l'idée d'une réponse coordonnée en vue de la promotion des produits agricoles grecs.

La conférence a appelé à la promotion des tous les produits grecs de qualité, en particulier les produits certifiés au titre des appellations géographiques et des spécialités traditionnelles de l'Union européenne (voir figure 1).

L'Agence de développement de Parnon a commencé par travailler à la création d'un partenariat et a ainsi développé le projet en 2011, au titre du programme de développement rural 2007-2013 (Mesure 421a « Coopération interterritoriale et transnationale », Axe 4)

Grâce aux fonds LEADER, le partenariat a mis en place le « Network of Municipalities Elect Greek Tastes » qui inclut des partenaires des quatre coins du pays.[2] L'agence de Parnon a affecté à temps plein des membres de son personnel au partenariat. Ces personnes ont notamment apporté leur soutien aux réunions qui permettent au partenariat de se rencontrer une ou deux fois par an. Des réunions régionales et locales à plus petite échelle ont eu lieu plus fréquemment.

Le plan d'action « Finest Greek Tastes », initialement approuvé par le ministère du développement rural et de l'alimentation, a ensuite été confié à la KEDE, l'Union centrale des municipalités grecques. L'intervention de cette Union a été perçue positivement, l'impression étant qu'elle a facilité la mise en œuvre du plan ainsi que le règlement de difficultés ou de problèmes ponctuels.

Les partenaires ont élaboré ensemble un plan d'action et une stratégie pour leur réseau. Ils ont développé l'idée du projet pour y inclure diverses dimensions de la culture gastronomique grecque, notamment les produits, les recettes et la cuisine, les zones de production, et les façons de partager, de consommer et de célébrer ces aliments.

Activités clés du projet :

1. **Aider les agriculteurs dans le domaine du développement de produits, notamment le conditionnement et la commercialisation** – en appelant les agriculteurs à apporter à leurs produits une valeur ajoutée et, par exemple, à vendre des produits à haute valeur ajoutée chez des traiteurs plutôt que des produits primaires sur les marchés locaux ;
2. **Promotion de la qualité des produits agricoles grecs** et de la gastronomie grecque par le biais de nouvelles recherches et de la présentation scientifique de la valeur nutritionnelle des aliments grecs ;
3. **Événements promotionnels dans le pays**, en présence du célèbre chef grec Lefteris Lazarou qui cuisine avec des produits des régions locales concernées ;
4. **Commercialisation du concept « Finest Greek Tastes » à l'échelon international** via la création de contenus audiovisuels et numériques, et la présence à des expositions et salons commerciaux spécialisés à l'étranger ;
5. **Collaborations avec le secteur touristique** grec, avec des actions au niveau local.

(2) 21 Groupes d'action locale et 55 municipalités, ainsi que trois institutions: l'Institut hellénique pour l'alimentation, la culture et la gastronomie (organisme sans bu lucratif); le Centre de recherché technologique de Macédoine-occidentale; et l'Université agricole d'Athènes.

Figure 1: Appellations géographiques et spécialités traditionnelles

Trois systèmes européens favorisent la diversification de la production agricole, protègent les dénominations de produits contre les imitations, et aident les consommateurs en les informant sur les caractéristiques spécifiques des produits :

Appellation d'origine protégée – AOP: désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.

Appellation géographique protégée – AGP: désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires étroitement liés à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production, leur transformation ou leur élaboration.

Spécialité traditionnelle garantie – STG: met en valeur la composition traditionnelle d'un produit ou son mode de production traditionnel.

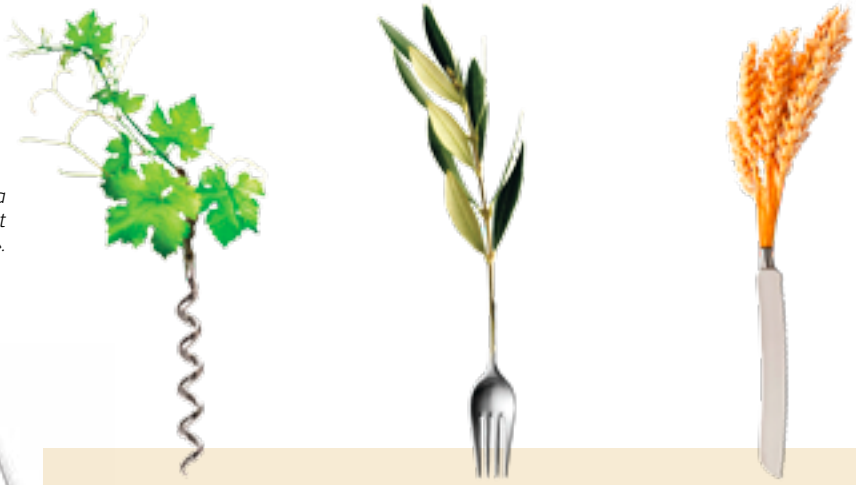

Le projet de coopération interrégionale a développé une identité de marque spécifique et nouvelle pour « Finest Greek Tastes ».

© FinestGreekTastes

Web marketing

Le réseau a créé un site web commun, www.finestgreektastes.com, qui héberge 21 vidéos présentant les produits alimentaires disponibles dans chacune des zones partenaires. La présentation met l'eau à la bouche…

Ces vidéos incluent des entretiens avec des participants au projet et des plans de paysages grecs, mais aussi des informations de base sur le projet « Finest Greek Tastes ». Le réseau a également créé une chaîne YouTube et une page Facebook.

Le Réseau a coordonné la diffusion et l'utilisation, par les partenaires du projet, du matériel développé. L'un des plus grands défis, mais aussi l'une des réussites du projet, a été de coordonner les actions et les réponses de quelque 80 partenaires et de mettre en œuvre des actions locales dans l'ensemble des 21 zones concernées.

« L'action ["Finest Greek Tastes"] est particulièrement importante car elle contribue à l'économie et renforce le tissu social des zones rurales grecques tout au long du programme de développement rural 2014-2020. »

Charalambos Kasimis
Ministre grec du développement rural et de l'alimentation.

ET DEMAIN : 2014-2020

En novembre 2015, le partenariat a organisé à Bruxelles un événement de deux jours lors duquel il a présenté les premiers résultats de son travail. Patras Panagiotis, directeur général de l'agence pour le développement de Trikala, a insisté sur le fait que la décision avait été prise d'organiser la réunion à Bruxelles pour des raisons aussi bien politiques que pratiques.

« Si nous avons organisé cette réunion du réseau à Bruxelles, c'est pour montrer aux institutions de l'UE qu'en pleine crise économique, la Grèce fait bon usage des fonds européens, mais aussi pour montrer aux négociants du secteur agro-alimentaire qu'ils ont à présent à leur disposition un canal qui leur donne accès à quelques-uns des produits gastronomiques traditionnels grecs les plus extraordinaires. »

Patras Panagiotis
Directeur général, Agence pour le développement de Trikala

L'événement de Bruxelles a marqué la fin de la première phase du projet « Finest Greek Tastes » mais non la fin du partenariat. Au cours de la période 2014-2020, « Finest Greek Tastes » deviendra une entreprise à but non lucratif, dotée d'une structure autonome et de ses propres effectifs, ce qui lui permettra de disposer d'une base plus solide pour la poursuite de son travail. Sur les 320 municipalités du pays, 50 se sont déjà engagées à rejoindre l'entreprise à but non lucratif.

Grâce à son statut d'entreprise, « Finest Greek Tastes » devrait être en mesure de participer au processus de prise de décision. C'est ce qu'espère Patras Panagiotis. « Même si les réseaux offrent une excellente façon de réunir des acteurs pour élaborer des stratégies communes, nous avons décidé de faire de ce réseau une entité juridique afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives spécifiques et le financement de candidatures ».

L'une des principales activités prévues sera d'aider les agriculteurs grecs à faire certifier à l'échelon européen[3] une vingtaine de produits grecs, ce qui augmentera leur valeur et leur attrait sur le marché européen. L'aide octroyée permettra aux producteurs de lever les obstacles liés au fait qu'une demande de certification européenne peut coûter jusqu'à 40 000 euros et nécessiter de réunir des preuves scientifiques, de mener des travaux de recherche et de négocier avec les autorités.

Le partenariat envisage de communiquer sur la marque grecque à plus grande échelle, par exemple en plaçant des publicités aux points d'accès dans le pays, dans les aéroports et les ports. Il espère également avoir un impact sur l'attrait de l'agriculture pour les jeunes, en mettant en œuvre des approches innovantes.

« La nouvelle période de programmation 2014-2020 inclut le projet de coopération interterritoriale "Fine Greek Cuisine II". Le suivi sera dynamique… et extrêmement savoureux. »

Patras Panagiotis Directeur général de l'Agence pour le développement de Trikala

(3) Voir figure 1.

© FinestGreekTastes

«Finest Greek Tastes» encourage les agriculteurs à se concentrer sur des produits alimentaires de qualité traditionnellement associés à la Grèce.

ENSEIGNEMENTS

La mise en place d'un partenariat interrégional aussi ambitieux n'a pas été sans mal. Le nombre inhabituellement élevé de participants intéressés s'est révélé être un obstacle administratif majeur pour le projet. Les réglementations grecques stipulent que les fonds ne peuvent être répartis qu'entre maximum six partenaires. Or, au terme des deux ou trois premiers mois, le projet avait déjà séduit 17 Groupes d'action locale.

« Nous nous sommes rendus au ministère pour expliquer que nous ne savions pas quoi dire à toutes ces personnes qui souhaitaient participer au projet. Pour leur dire que nous ne pouvions pas les accepter "car leurs règles limitaient à six le nombre de partenaires". Et nous avons pu les convaincre de signer un amendement. »

Patras Panagiotis
Directeur général de l'Agence pour le développement de Trikala

Un facteur de réussite clé du projet a été les négociations productives avec le ministère du développement rural et de l'alimentation, qui a déclaré le projet comme étant d'intérêt national. C'est grâce à cela qu'un partenariat ambitieux et à grande échelle comme celui-ci a pu être éligible au soutien du PDR 2007-2013.

Angela Manitara, de Parnon, met en avant quelques-uns des enseignements clés susceptibles de faciliter la création d'un réseau associant un aussi grand nombre de groupes. «La coopération entre groupes offre d'énormes avantages potentiels, mais elle n'est pas toujours facile», fait-elle remarquer. Elle conseille donc aux autres partenariats de prendre en compte les différents modes de travail des organisations afin de permettre les échanges complexes et sensibles nécessaires à la réalisation conjointe des objectifs fixés.

« Le coordinateur du projet doit être l'esprit qui anime le partenariat, qui félicite les partenaires pour leur rôle, mais qui sait aussi faire preuve de la patience requise vu que tous les partenaires ne peuvent pas travailler au même rythme. Ensemble, ces organisations doivent créer une nouvelle culture du travail, au sein de laquelle elles deviendront des communicateurs rigoureux. »

Angela Manitara
Porte-parole de l'Agence de développement de Parnon

POUR EN SAVOIR PLUS

Finest Greek Tastes – www.finestgreektastes.com

Page Facebook – www.facebook.com/FinestGreekTastes

Chaîne Youtube – Finest Greek

Tastes – ministère grec du développement rural et de l'alimentation – www.minagric.gr

Régime méditerranéen – www.mediterradiet.org

INTERVIEW

Coopération avec les pays tiers – un réseau de développement régional entre la Lettonie et la Moldavie

Inga Krekele et Sergiu Mihailov ont tous les deux participé activement à un projet d'échange entre « Pro Cooperare Regională » en Moldavie et le Forum rural letton (Latvian Rural Forum, LRF) et ses organisations membres. Ces deux organisations ont à présent signé un accord pour poursuivre leur coopération à long terme.

Inga Krekele

Directrice de GAL, Lettonie

Sergiu Mihailov

Directeur exécutif – ONG « Pro Cooperare Regională », Moldavie

Comment est née l'idée d'un projet de coopération entre la Lettonie et la Moldavie ?

Sergiu Mihailov (SM): Bien sûr, ces deux pays ne sont pas des partenaires « traditionnels », mais l'idée d'une coopération est apparue dans le contexte de notre histoire récente commune. Les deux pays ont connu un développement social et économique au sein de l'ex-Union soviétique. Après l'effondrement du régime communiste, la Lettonie a connu un développement rapide et s'est lancée dans des réformes en vue de son adhésion à l'UE. Ici, en Moldavie, nous avons réalisé qu'il y avait beaucoup à apprendre de l'expérience lettone dans ce domaine et que rien n'était impossible à condition d'y mettre les moyens.

Inga Krekele (IK): L'idée de cette coopération est née de notre histoire commune et de la possibilité de faire l'expérience du développement rural depuis le début, tel que nous l'avons connu dans notre pays il y a quelques années. Le Forum rural letton nous a permis d'obtenir des fonds du ministère des affaires étrangères à cette fin et nous avons décidé de partager notre expérience… Pour éviter que les erreurs que nous avons faites se répètent…

Comment vous êtes-vous « trouvés » pour démarrer les activités de coopération ?

IK: L'intérêt pour cette coopération et les premiers contacts à cette fin sont venus du ministère de la protection environnementale et du développement régional de la République de Lettonie. Ce ministère entretenait déjà de très bons liens de coopération avec le ministère moldave et l'Agence de développement régional du Nord, noués quelques années auparavant. L'objectif était de développer la coopération, non seulement aux niveaux du ministère et régional, mais aussi en aval, avec les organisations au niveau local.

SM: Nous avons trouvé nos partenaires lettons grâce à une institution locale moldave de développement régional – L'Agence de développement régional du Nord –, qui nous a mis en contact avec le Forum rural letton et a facilité le lancement de notre coopération.

Quels sont les principaux défis auxquels vous avez dû faire face ?

IK: Les difficultés ont été très peu nombreuses. Grâce à nos expériences passées communes, nous avons pu communiquer et nous comprendre facilement. Les contacts personnels ont été bons et nous ont aidés à mettre en œuvre les activités du projet et à atteindre les résultats.

Le capital humain et financier limité dans

certaines municipalités locales de Moldavie a été le principal problème. Nous avons ainsi eu du mal à répondre à tous les besoins que nous avions identifiés. Cependant, comme les habitants des zones rurales de Moldavie sont bien informés et se montrent actifs, il sera possible de développer les capacités et de mettre en place les conditions nécessaires à la mise en pratique de la théorie, en mettant en œuvre une série d'activités pratiques dans le pays. Ce n'est qu'une question de temps.

Autre difficulté pratique très spécifique, le changement de gouvernement en Moldavie, qui nous a obligés à renouveler les accords de coopération.

Quelles ont été les principales activités que vous avez réalisées conjointement?

SM et IK: Nous avons organisé un certain nombre de visites d'études réciproques auprès de différentes parties prenantes de Lettonie et de Moldavie. Elles ont souvent inclus la participation à des conférences, des ateliers, des voyages d'études et des stages pratiques.

Des représentants d'ONG, d'établissements scolaires et de GAL lettons, ainsi que des chefs d'entreprise du pays ont participé à des événements locaux en Moldavie, notamment les « Journées de la Région Nord », et trois ateliers d'un jour dans différentes municipalités de Moldavie. Des délégations moldaves ont participé à un événement national et à plusieurs visites d'étude auprès de communautés rurales des quatre coins de Lettonie.

Un représentant de l'ONG « Pro Regional Cooperation » a participé au Parlement rural letton (juin 2015) ainsi qu'au Parlement rural européen qui s'est tenu à Schärding, en Autriche, (novembre 2015).

L'objectif était d'échanger des expériences et d'apprendre de nouvelles pratiques. Parmi les thèmes abordés, retenons : les partenariats public-privé ; la diversification de l'économie rurale et les petites entreprises des zones rurales ; et le développement d'écoles rurales en tant que centres communautaires locaux polyvalents.

Quels sont les principaux avantages que vous avez retirés?

SM: Nous avons acquis des expériences positives dans le domaine du développement rural et identifié de nouvelles idées et de bons exemples montrant comment mieux contribuer au développement durable des communautés locales. Nous avons en outre pu établir des liens de coopération avec des ONG d'autres États membres. Enfin, notre organisation est devenue visible à l'échelon européen et s'est impliquée dans la coopération internationale.

IK : Notre organisation a trouvé de nouveaux amis et des partenaires de qualité en Moldavie. Nous avons échangé nos expériences et avons trouvé une nouvelle motivation à œuvrer au niveau local dans notre pays. En outre, le processus de préparation à l'échange de notre « savoir-faire » nous a permis de nous situer dans un contexte national et européen.

Les visites à l'étranger et le partage de nos connaissances et de notre expérience nous ont aidés à nous rendre compte de ce que nous avons accompli, à réexaminer les plans que nous avions définis et à évaluer les résultats réalisés.

Quels sont les principaux enseignements que vous en avez retirés?

SM: Je recommanderais vivement aux citoyens et aux ONG de pays tiers de lancer des projets de coopération avec des organisations de pays européens. C'est une excellente occasion d'améliorer le professionnalisme (organisationnel) et d'établir la confiance entre les pays.

Nous avons constaté que c'était très motivant pour les populations locales de Moldavie d'accueillir des hôtes internationaux au sein de leurs communautés. L'échange d'idées a été utile et a jeté les bases d'une collaboration future. Cette collaboration a été très fructueuse et efficace pour nous en raison de l'expérience approfondie de notre partenaire letton.

En outre, nos organisations en ont appris davantage sur les institutions européennes, les différentes possibilités de financement à ce niveau et les réseaux européens dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Nous avons aussi appris beaucoup sur l'approche LEADER et les Groupes d'action locale, une nouveauté pour nous et une initiative que nous souhaitons promouvoir en Moldavie. Nous avons d'ailleurs déjà pris quelques mesures en ce sens.

IK: Nous avons résolument gagné en énergie et en expérience professionnelle en travaillant avec un pays tiers, autant qu'avec un partenaire européen, mais d'une façon différente. Cela nous aidera dans notre travail en Lettonie et les efforts déployés en valent totalement la peine. Nous recommandons vivement de coopérer avec des pays tiers pour enrichir le travail de votre organisation. L'essentiel est de trouver un bon partenaire en qui vous pouvez avoir confiance et avec lequel vous partagez l'objectif similaire d'établir une coopération à long terme, allant également au-delà d'activités de projet spécifiques.

© LatviaRuralForum

Des visites d'échange ont réuni des parties prenantes de Lettonie et de Moldavie.

RAPPORT

Coopération GAL-FLAG dans les Pouilles, en Italie

Dans la zone littorale des Pouilles, au Sud de l'Italie, un GAL et un FLAG ont commencé à coopérer en 2014 en vue d'améliorer la chaîne de valeur des produits de la ferme et de la pêche. À travers l'engagement conjoint des parties prenantes et des activités de sensibilisation associées à des programmes de financement harmonisés, ils ont assuré la promotion de la vente directe de produits locaux de qualité et renforcé la participation des producteurs locaux au développement stratégique de leur région.

LE GAL PONTE LAMA ET LE FLAG TERRE DI MARE

Le Groupe d'action locale Ponte Lama (GAL), basé à Bisceglie (Bari), a vu le jour en octobre 2009 et est devenu pleinement opérationnel en décembre 2010. Il couvre le territoire de deux grandes municipalités littorales des Pouilles – une destination touristique populaire du Sud de l'Italie.

La région est connue pour la longueur de son littoral, sa faible densité de population et la richesse de son patrimoine culturel. Son secteur agricole se caractérise par la présence de petites exploitations familiales, qui se concentrent souvent la production de certains produits locaux réputés – des appellations d'origine protégées (AOP) – comme le vin rouge « Moscato di Trini » et l'huile d'olive extra-vierge « Terra di Bari ».

Lors de l'élaboration de sa stratégie de développement local (SDL) pour 2007-2013, le GAL Ponte Lama a identifié l'amélioration des chaînes de valeur de produits typiques de qualité comme un moteur potentiel clé du renforcement du développement économique et de l'amélioration de l'identité locale de la population. La création de filières courtes et la vente directe ont été considérées comme des aspects clés de la promotion de ces produits.

L'appel régional à la création de Groupes d'action locale pour la pêche (Fisheries Local Action Groups, FLAG) a été lancé à l'été 2011. Le secteur de la pêche est essentiellement constitué de petits entrepreneurs et le FLAG s'est aperçu que les pêcheurs étaient moins familiarisés avec les approches participatives de développement local ou sectoriel que les agriculteurs. Ils ont travaillé avec des petits groupes de quatre à six personnes pour encourager les pêcheurs à s'exprimer de manière plus ouverte.

Ces efforts visant à comprendre pleinement les problèmes et les besoins des pêcheurs ont montré que ces derniers n'avaient pratiquement pas recours à la vente directe : la plupart dépendaient presque exclusivement des chaînes d'approvisionnement traditionnelles des détaillants.

UNE NOUVELLE IDÉE, UNE VISION PARTAGÉE

Des interactions informelles entre le GAL et le FLAG ont démarré peu de temps après la création du FLAG, souvent à la faveur d'événements locaux ou de réunions conjointes. Au cours de la phase initiale de leur coopération, le FLAG a utilisé l'image et l'expérience positives du GAL pour attirer ses principales parties prenantes.

Le personnel du GAL et du FLAG a vite réalisé qu'une forte synergie entre les secteurs de l'agriculture et de la pêche pourrait être exploitée sur le territoire. Ils ont pris de plus en plus conscience qu'une approche sectorielle ne suffisait plus pour lever les obstacles à la compétitivité de leur territoire d'intervention.

« Le fait que nous-mêmes et le FLAG Terre di Mare en étions à notre première phase de planification et de développement des capacités a favorisé notre ouverture… Notre "jeunesse" nous a aidés à coopérer pour atteindre une plus grande masse critique capable d'avoir un impact sur le territoire. »

Nadia Di Liddo
Responsable de la communication, GAL Ponte Lama

Vu les difficultés rencontrées, la rédaction du plan de développement côtier (PDC) du FLAG a pris un certain temps. Au cours de cette période, les contacts entre le GAL et le FLAG ont continué à s'intensifier.

Les deux organismes **ont partagé leurs stratégies de développement** et ont commencé à constater d'importantes similitudes entre les deux. Ces deux stratégies ont surtout mis en évidence que la première façon de garantir le développement durable de leur secteur était de construire une forte identité économique et sociale, centrée sur des produits régionaux de première qualité.

Ce constat les a amenés à envisager une **coopération plus structurée** afin d'accroître la valeur des chaînes locales de production du secteur de l'agro-alimentaire et de la pêche, et de renforcer ainsi le rôle des producteurs. Un objectif particulier a été d'explorer les approches complémentaires de soutien à la vente directe par des producteurs locaux, aussi bien du secteur de l'agriculture que de la pêche.

UNE APPROCHE COMMUNE

Le GAL Ponte Lama et le FLAG Terre di Mare ont commencé à coopérer en vue de l'organisation de **réunions conjointes avec des acteurs locaux**, l'objectif étant de mieux comprendre leurs besoins et de planifier les futures stratégies pour la période 2014-2020. Au cours de ces événements, le GAL a naturellement joué un rôle moteur étant donné qu'il avait déjà planifié certains événements, alors que la stratégie et le programme du FLAG avaient été adoptés ultérieurement.

Les deux structures ont convenu de développer une **image de marque commune** et un format d'exploitation commun afin d'améliorer leur visibilité et d'associer plus facilement les acteurs économiques et sociaux. Elles ont organisé des actions conjointes d'information et de sensibilisation pour faire connaître les producteurs locaux et le potentiel des marchés locaux et régionaux.

Plus spécifiquement, le GAL et le FLAG ont adopté un plan commun pour le financement d'un large éventail d'initiatives et de projets, en particulier des activités de développement des capacités et de coopération, sur la base du potentiel et des limites de leurs fonds structurels respectifs. L'objectif était de soutenir une vision et de fournir les outils pour garantir la masse critique nécessaire à la réalisation de leurs objectifs communs.

« Nous ne nous sommes pas arrêtés aux labels et aux normes bureaucratiques : nous avons choisi de nous concentrer sur le développement concret de notre territoire. »

Angelo Farinola
Directeur, FLAG Terre di Mare

INITIATIVES DE VENTE DIRECTE

Le partenariat GAL-FLAG a lancé une série d'initiatives spécifiques pour promouvoir la vente directe par les producteurs afin de réaliser leurs ambitions stratégiques de promotion du développement économique local à l'aide de produits locaux de qualité.

Une de ces initiatives a été de soutenir un réseau d'entreprises locales de producteurs primaires (voir encadré « VeDiPuglia »). Une autre a été le **lancement d'un marché en plein air de produits agricoles et de la mer locaux** – « Dalla Terra al Mare » (de la terre à la mer) – en octobre 2014.

Ce marché, organisé initialement dans trois villes, est devenu plus tard un marché hebdomadaire à Bisceglie. Alors qu'il comptait à ses débuts entre 15 et 20 producteurs – des secteurs de l'agriculture et de la pêche –, il en regroupe aujourd'hui entre 30 et 40. Selon les estimations, environ 20 000 personnes ont visité les cinq éditions de ce marché.

Ce marché a connu un tel succès de que son nom a rapidement été utilisé comme identité de marque pour tout le territoire couvert par le GAL et le FLAG. Le territoire l'a adopté pour mieux promouvoir le tourisme.

La coopération stratégique entre le GAL et le FLAG a également abouti à la création, au printemps 2015, d'un service

d'assistance, également accessible en ligne, dans les locaux du GAL Ponte Lama. L'objectif est de fournir des conseils et des recommandations en vue du règlement de tous les problèmes que les agriculteurs et pêcheurs peuvent rencontrer lorsqu'ils se lancent dans la vente directe et des initiatives similaires.

INITIATIVES DE SENSIBILISATION

D'autres initiatives GAL-FLAG se sont concentrées sur la sensibilisation des entreprises et des consommateurs à la qualité des produits locaux. Une initiative spécifique a vu la coopération avec **73 entrepreneurs du secteur de la restauration, l'objectif étant de les inciter à s'approvisionner auprès des producteurs locaux du projet** « VeDiPugli ».

Parmi les initiatives davantage centrées sur la culture, citons **« Laboratori del Gusto »** – des ateliers sur des produits typiques lors desquels le grand public et des étudiants d'instituts du tourisme ont préparé des recettes traditionnelles à base de produits locaux.

Autre initiative, la création de **« Percorsi Multi-Sensoriali »** (parcours multisensoriels) – une exposition sur les produits alimentaires et artisanaux locaux dans le palais historique de Bisceglie. Cette initiative n'a été lancée qu'en février 2016 mais rien qu'au cours des deux premiers mois, elle a déjà attiré plus de 2 000 visiteurs.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS CLÉS

Des synergies se sont dessinées dans un cercle relativement vertueux, anticipant une caractéristique majeure de la nouvelle période de programmation: l'utilisation

© LAG Ponte Lama

La coopération GAL-FLAG a lancé un marché en plein air de producteurs locaux.

Réseau d'entreprises de vente directe « VeDiPuglia »

Le financement au titre du GAL a été utilisé pour développer un réseau de producteurs primaires locaux du secteur de l'agriculture et de la pêche, ainsi que la plateforme internet « VeDiPuglia », destinée à les aider à vendre leurs produits directement aux consommateurs et aux entreprises.

Giuseppe Povia est propriétaire d'une pâtisserie familiale de 40 ans, « Le Deliziose ». Il préside également le réseau « VeDiPuglia ». L'entreprise a bénéficié d'une petite subvention du GAL au cours de la période de programmation 2007-2013.

« Nous avons mis en place le réseau "VeDiPuglia" en octobre 2015. Il regroupe à présent 26 membres des secteurs de l'agriculture et de la pêche. Nous envisageons d'ouvrir des points de vente dans quelques grandes villes du Nord de l'Italie, peut-être sous un même nom de marque. »

« Lorsque nous avons rejoint le GAL, nous savions que l'amélioration de nos conditions prendrait du temps et que ce processus inclurait différents engagements et phases de coopération. Le rôle du GAL et du FLAG a été essentiel, car ils nous ont permis de mieux promouvoir nos produits auprès du public local et régional, une approche qui s'est révélée très efficace. »

« Nous sommes parvenus à faire face à la récente crise socioéconomique. Nous avons augmenté nos ventes, car les produits de niche de qualité résistent généralement mieux que les produits ordinaires. Nos ventes ont augmenté de 20-25 % au cours des huit dernières années. »

Des campagnes de sensibilisation au service de la vente directe

Mimmo Facchini est propriétaire de Facchini Pesca, une petite entreprise de pêche qui assure la vente directe de ses produits de la pêche sur un site web («Fish all days») et une page Facebook dédiée.

Au cours de ces deux dernières années, l'entreprise de Mimmo a réussi à vendre 30-35 % de ses poissons via le marketing direct, atteignant les consommateurs soit individuellement soit via de petits groupes d'achat (regroupant généralement des consommateurs d'un même immeuble).

«La campagne intégrée et innovante d'information et de sensibilisation s'est révélée être la contribution majeure du FLAG et du GAL. Il s'agissait de la première campagne de ce type organisée pour les pêcheurs des Pouilles, associant les consommateurs, le grand public et les décideurs. Elle a rehaussé la visibilité de notre secteur et son potentiel pour les marchés locaux et régionaux. Grâce à cette campagne, les pêcheurs ont senti pour la première fois que les décideurs prenaient dûment en compte leurs besoins.»

En mars 2015, Mimmo a décroché un prix du Réseau européen des zones de pêche, FARNET, récompensant une «meilleure pratique européenne». En outre, son entreprise est la première, et à ce jour la seule d'Italie, à être reconnue par le programme de qualité international «Friend of the Sea». Il planifie soigneusement chaque phase de ses opérations commerciales, après avoir évalué comme il se doit tous les enjeux.

À l'avenir, Mimmo envisage de développer la vente directe de poissons au-delà de la région: il a déjà démarré des ventes tests dans des villes comme Milan, Rome et Asti. Une autre amélioration majeure serait de créer un groupe local de pêcheurs afin de lancer une petite installation de nettoyage pour la préparation de poissons prêts-à-manger emballés, destinés à la vente à l'échelon régional et interrégional.

complémentaire et conjointe de deux fonds structurels (le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)), dans le cadre d'une approche plurifonds.

Grâce à la promotion conjointe de la vente directe, de nombreux producteurs des deux secteurs parviennent à présent à vendre plus facilement leurs produits – un pêcheur ayant même indiqué avoir complètement abandonné la vente de poissons aux intermédiaires habituels.

En outre, de nombreux producteurs se montrent à présent plus proactifs, ils suggèrent de nouvelles idées et initiatives dans le contexte de la stratégie globale pour la région. Plusieurs exploitations et pêcheries ont même commencé à coopérer de manière spontanée, en achetant et vendant mutuellement leurs produits.

Les partenaires de projet identifient les aspects suivants comme étant des enseignements clés pour leurs pairs: échanger le plus précocement et le plus ouvertement possible les stratégies et les objectifs, nouer un dialogue ouvert et responsable avec les parties prenantes et encourager celles-ci à réaliser que les GAL et les FLAG représentent avant tout les populations d'un territoire.

«Je n'ai qu'un seul regret: nous aurions pu unir nos forces à un stade plus précoce...»

Angelo Farinola
Directeur, FLAG Terre di Mare

La vente directe par les producteurs améliore les ventes et accroît les marges.

© LAG Ponte Lama

INTERVIEWS

Harmoniser la coopération LEADER au sein des PDR

Lucía Martinez

Unité de soutien du Réseau rural national espagnol

Lucía Martinez travaille au sein de l'équipe de l'USR espagnole, qui s'emploie à aider les régions du pays à développer l'échange d'informations et l'harmonisation des processus afin d'augmenter le nombre de projets de coopération transnationale.

Comment l'USR soutient-elle la coopération LEADER en Espagne?

Il y a une volonté naturelle de développer la coopération LEADER entre régions espagnoles, en particulier dans les zones confrontées à des défis ou à des opportunités similaires. Toute la difficulté est alors de réunir les GAL poursuivant les mêmes intérêts thématiques afin de faciliter la planification de projets de coopération potentiels.

À cette fin, nous avons créé un outil en ligne de recherche de partenaires sur le site web du RRN. Nous organisons également des visites de groupe dans des territoires du GAL afin de favoriser l'échange d'expériences et de projets sur des thèmes spécifiques.

En outre, nous organisons chaque année un événement national LEADER. En 2015, cet événement a mis l'accent sur les propositions de projets de coopération et nous espérons que de nombreux projets verront ainsi le jour.

Quels sont les principaux obstacles à la coopération entre les régions?

En Espagne, la coopération interrégionale LEADER se heurte surtout à des différences au niveau des règles, critères de sélection, budgets, procédures d'appels et du partage des responsabilités (entre l'Autorité de gestion et les GAL) définis pour la gestion de la sous-mesure de coopération LEADER (19.3) des différents programmes de développement rural.

Cette difficulté, même si elle n'est pas insurmontable, peut créer des obstacles, comme des calendriers d'appels à projets différents d'une région à l'autre, des différences dans les budgets qui empêchent une répartition équitable des coûts/dépenses entre les partenaires et des critères de sélection différents qui peuvent empêcher l'approbation d'un projet dans l'un des territoires envisagés.

Que faites-vous pour surmonter ces obstacles?

Le RRN a lancé un groupe de travail spécifique dédié à la coopération LEADER afin de coordonner le travail des Autorités de gestion (AG) des différentes régions sur la sous-mesure 19.3. L'objectif est d'harmoniser les règles et d'améliorer les possibilités de projets de coopération interrégionale.

Nous avons organisé la première réunion du Groupe de travail en novembre 2015. Celle-ci a réuni 11 experts qui gèrent la coopération LEADER de différents PDR et des représentants de deux réseaux GAL nationaux. L'accent a été mis sur la confirmation des principaux défis et l'exploration des solutions possibles.

Le groupe a ainsi proposé la création d'un modèle de formulaire de demande harmonisé et commun. Nous espérons également développer une ébauche de lignes directrices sur le fonctionnement de la coopération LEADER entre régions d'Espagne.

© Spanish NSU

On note un réel intérêt pour la coopération LEADER entre régions d'Espagne.

Le RRN a un rôle important à jouer. Dans un premier temps, nous avons proposé de renforcer et d'améliorer l'échange d'informations entre les régions sur différents aspects de la coopération LEADER, comme les calendriers et les dates limites pour la soumission des dossiers dans différentes régions, les différents critères de sélection utilisés et les listes des coûts non éligibles.

Qu'attendez-vous de la coopération entre régions espagnoles dans le futur?

Nous espérons la création d'un réseau d'interactions entre GAL, mais également entre experts de différentes AG régionales au cours de cette période. Cela contribuera à renforcer la confiance de toutes les parties prenantes dans la gestion mais aussi dans les résultats de la coopération LEADER.

Enfin, ce contexte devrait stimuler le développement de projets de coopération interrégionale au bénéfice des populations rurales en Espagne.

Alistair Prior

Unité de soutien au Réseau rural écossais

Alistair Prior est directeur de l'Unité de soutien du réseau et de l'équipe des communautés rurales du RRN écossais. Il a participé activement aux discussions avec ses homologues d'Angleterre, d'Irlande du Nord, du Pays de Galles et d'Irlande visant à nouer des relations et développer des procédures harmonisées pour faciliter la coopération LEADER entre les PDR.

Pour quelles grandes raisons soutenir la coopération transnationale LEADER?

Bonne question! Nous avons récemment (12 mars 2016) organisé un café proactif de coopération dans le cadre de la conférence nationale annuelle LEADER. L'occasion, pour les participants, d'échanger de nombreuses anecdotes sur les expériences passées de coopération avec des partenaires de Suède, de Pologne, d'Irlande et de Slovénie.

Les participants se sont montrés très enthousiastes face aux opportunités offertes par la coopération LEADER pour leurs territoires GAL. Toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenu estimaient elles aussi qu'il est absolument essentiel d'exploiter la diversité de l'Europe rurale par le biais de la coopération pour aider les stratégies de développement local à réaliser tout leur potentiel. Les participants ont également réfléchi à la façon de poursuivre les activités de réseau au-delà de la durée de vie de l'action financée par LEADER.

Ce que je retiens des débats, c'est la soif d'idées susceptibles de déboucher sur des projets transnationaux. Notre rôle, en tant qu'Unité de soutien du réseau, est de les concrétiser. Notre mission est de « connecter l'Écosse rurale », mais il faut pour cela que notre rôle aille au-delà de cet objectif.

Que peuvent faire les autorités pour aider les GAL à coopérer plus facilement par-delà les frontières?

L'expérience engrangée par l'Écosse au cours de la période 2007-2013 révèle que les GAL hésitaient à promouvoir ou à soutenir

la coopération par crainte d'une charge administrative trop lourde. Une tâche tout simplement trop difficile, avec un soutien inexistant ou trop limité.

La première étape clé de la période de programmation 2014-2020 a donc été de tirer des enseignements de ces expériences passées. Nous voulions développer des systèmes et un soutien pour améliorer l'expérience de coopération des GAL.

Nous avons mis en place un groupe de travail avec des GAL afin d'examiner les mesures à prendre. Les contributions de ce groupe sont venues alimenter la conception du nouveau système informatique de LEADER en Écosse, qui inclut :

- Un cadre de coopération LEADER qui définit nos responsabilités et rôles respectifs (GAL, USR, AG) ;
- Un document succinct pour les GAL décrivant les caractéristiques d'une coopération réussie ;
- Un modèle d'accord de coopération entre les GAL d'Écosse ; et
- Un modèle d'accord de coopération transnational et pour le Royaume-Uni.

Pourquoi avez-vous commencé à envisager d'harmoniser les procédures avec les autres PDR du Royaume-Uni et d'Irlande ?

L'harmonisation de nos approches nous est apparu comme une évidence – nous avons une langue et des frontières communes ; nous sommes également unis par des liens culturels, sociaux et économiques étroits.

Fait important, concernant LEADER, nous avons consacré beaucoup de temps, en tant qu'USR et AG, au développement de bonnes relations de travail depuis 2011. La volonté d'avancer était donc déjà bien présente lorsque nous avons commencé à nous pencher sérieusement sur la question, en 2015.

Quels progrès avez-vous pu réaliser à ce jour ?

Les USR et les AG des quatre régions ont organisé une réunion en face-à-face à Birmingham (Angleterre) à la fin 2015 afin d'examiner comment soutenir au mieux la coopération au titre de LEADER. Nous avons compris qu'il y avait lieu d'identifier et de tenir compte des différences et des similitudes entre nos approches. L'idée n'était pas d'introduire un système unique. Pour nous tous, le maître-mot était : **« harmonisation »**.

Nous avons également reconnu la nécessité de nous montrer proactifs au niveau des idées et de veiller à ce que nous (USR, GAL et AG) **examinions les idées de projet** avant d'offrir du soutien préparatoire aux GAL dans les différents pays.

Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que le soutien préparatoire visant à développer le concept de coopération devait être intégralement financé, dans tous les pays, au moyen d'un **« Formulaire de demande de soutien préparatoire »** commun.

Nous avons également convenu de poursuivre l'**échange d'informations** au terme de la phase de soutien préparatoire au moyen d'un modèle commun qui nous permettrait de comparer et de mettre en contraste les éléments des projets de chaque territoire et de trouver, dans la mesure du possible, des opportunités pour harmoniser les approches entre les différentes régions.

Enfin, nous avons tous estimé qu'un **modèle commun d'« Accord de projet transnational/interterritorial » pour le Royaume-Uni et l'Irlande** était nécessaire. Depuis, nous avons échangé notre documentation et convenu de nous réunir à nouveau bientôt – une fois que toutes les USR seraient en place – afin de finaliser notre approche commune.

Quels sont vos attentes et espoirs futurs en ce qui concerne l'harmonisation au niveau des PDR ?

Je pense qu'il y a un réel désir d'une coopération LEADER efficace. Nous avons été contactés par d'autres USR concernant notre approche. Dans le même temps, nous avons réellement la volonté d'apprendre les uns des autres afin de découvrir comment améliorer ce que nous avons fait jusqu'ici.

Mais je me pose aussi des questions quant aux possibilités de coopération encore inexploitées dans d'autres volets des PDR. J'ai travaillé avec des collègues des AG sur différents aspects de la Mesure 16 et je me demande comment nous pourrions appliquer au mieux les principes de la coopération LEADER à ces actions. Je pense qu'il y a là un extraordinaire potentiel…

© Welsh NSU

Les USR et les AG du Royaume-Uni et d'Irlande ont consacré du temps au développement de bonnes relations de travail.

Livres & publications

CAP – What's cooking?

Recipes for Understanding the Common Agricultural Policy

Groupe de Bruges, SFYN, CEJA

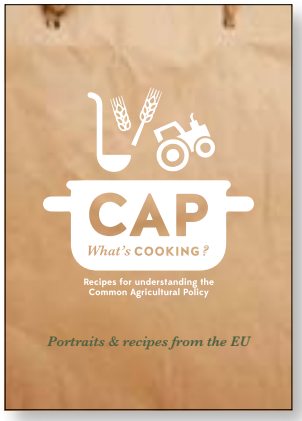

Cet ouvrage passe en revue les principales caractéristiques de la politique agricole commune (PAC) en les illustrant au moyen d'études de cas de différents États membres de l'UE. Les informations sont présentées sous une forme «digeste» et sont destinées à un large public.

La publication commence par présenter un aperçu de la PAC au cours de la période de programmation 2014-2020 et explique ensuite des questions en rapport avec les thématiques suivantes: filières courtes; agriculture biologique; économie verte; innovation; petits exploitants; biodiversité; transfert de connaissances; et jeunes agriculteurs. Chacun de ces aspects est illustré de manière dynamique par un exemple de bonne pratique d'un État membre, qui montre des pistes pour rendre l'agriculture à la fois plus durable et plus compétitive.

La publication présente également le point de vue de spécialistes et d'acteurs de la PAC sur la nouvelle politique et sa mise en œuvre.

Sustainable Agriculture, Forestry and Fisheries in the Bioeconomy: A Challenge for Europe

Comité permanent de la recherche agricole (CPRA)

Cette publication dresse un état des lieux de la bio-économie et présente les principes d'une bio-économie durable en Europe. Elle examine en particulier l'importance de la bio-économie pour les secteurs primaires et cherche à identifier des défis potentiels pour la production, ainsi que l'impact pour les futurs programmes politiques.

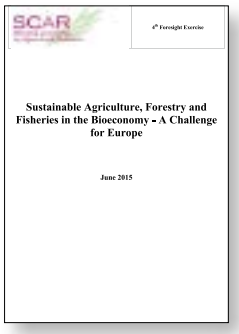

L'actuel cadre politique européen pour la bio-économie couvre plusieurs domaines politiques, parmi lesquels la politique agricole commune, ainsi qu'une multitude de règlements et de stratégies dans le domaine de la sylviculture, de la pêche, des énergies renouvelables, du climat et de l'économie circulaire. Après une réflexion sur ces domaines, la publication formule des recommandations pour la recherche sur le soutien à la bio-économie et la réalisation de ses multiples objectifs: sécurité alimentaire, protection environnementale, indépendance énergétique, atténuation du changement climatique et adaptation à ce phénomène, ainsi que création d'emplois.

Revolutionary Solutions for Local Food Systems

AiCARE

Cette publication passe en revue des pratiques utilisées en Europe et à travers le monde pour rapprocher à nouveau l'agriculture et les chaînes agro-alimentaires des besoins sociétaux.

Ces initiatives, en lien avec la production alimentaire et qui impliquent des solutions techniques mais aussi communautaires, dans des domaines comme l'environnement, la connaissance et les besoins de protection sociale, sont censées déboucher sur une «innovation sociale réelle».

La publication met en lumière la participation d'un large éventail d'acteurs – des agriculteurs aux consommateurs – au développement de solutions de production alimentaire durables sur le plan économique, environnemental et social.

A Strategic Approach to EU Agricultural Research and Innovation

Commission européenne, DG Agriculture et développement rural

Cette publication identifie des thèmes prioritaires pour la recherche et l'innovation agricoles dans l'UE et cartographie les principaux éléments d'une mise en œuvre efficace. La stratégie met l'accent sur la production primaire terrestre, centrée autour de l'agriculture et de la sylviculture, et s'étend aux chaînes alimentaires et non-alimentaires, ainsi qu'à l'économie rurale.

Le document met en avant la production primaire durable et l'amélioration de l'innovation rurale en tant que principales priorités stratégiques de la recherche européenne.

La publication cartographie également des thèmes transversaux comme: l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC); les sciences et les infrastructures habilitantes; et la création de valeur liée à la recherche socioéconomique. Enfin, elle identifie des facteurs clés permettant à la stratégie de recherche d'atteindre ses objectifs.

Climate Action Now

Summary for Policymakers 2015

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Cette publication identifie des politiques, initiatives et actions basées sur des bonnes pratiques, susceptibles d'être reproduites à l'échelon international afin d'atténuer de manière significative l'impact du changement climatique d'ici à 2020.

Elle examine dans quelle mesure des domaines comme l'utilisation des sols, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le transport pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre, et la possibilité de généraliser et de personnaliser les solutions en tenant compte du contexte national des différents pays. Un chapitre est consacré aux possibilités d'atténuation à faible coût dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et autres formes d'utilisations des sols, avec notamment des exemples de bonnes pratiques à l'échelon national et international.

La publication met surtout l'accent sur les initiatives de coopération internationale susceptibles d'encourager l'action durable dans le domaine du climat

ISBN 978-92-9219-163-4

Urban Agriculture Europe

JOVIS publishers

Ce livre se penche sur les pratiques agricoles urbaines en Europe qui contribuent au développement urbain durable et résilient, ainsi que sur la création et la préservation de paysages multifonctionnels dans les zones urbaines.

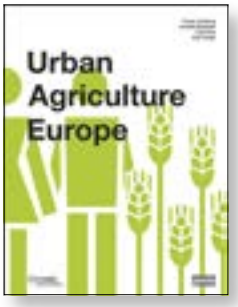

Considéré comme « la première publication générale et transdisciplinaire sur l'agriculture urbaine en Europe », l'ouvrage passe en revue les formes traditionnelles et innovantes d'agriculture urbaine, en tant compte des aspects sociaux, économiques, écologiques et urbanistiques.

Le livre examine aussi le rôle de la politique agricole commune (PAC), ainsi que le rôle et les besoins des citoyens et des parties prenantes concernées dans l'agriculture urbaine. Il présente des déclarations de parties intéressées, ainsi que des recommandations pour les villes et les régions.

ISBN 978-3-86859-371-6

PUBLICATIONS DU REDR

Restez au courant des dernières nouvelles, des points de vue et des évolutions du développement rural européen en lisant les diverses publications du REDR.

Celles-ci sont disponibles dans la section «Publications» à l'adresse https://enrd.ec.europa.eu ou en s'abonnant à l'adresse subscribe@enrd.eu. Pour plus d'informations, contactez info@enrd.eu.

REVUE RURALE DE L'UE

La Revue rurale de l'UE est la principale publication thématique du REDR. Elle présente les dernières avancées et connaissances sur une thématique particulière ayant trait au développement rural en Europe. Les thèmes vont de l'entrepreneuriat rural et de la qualité alimentaire au changement climatique et à l'inclusion sociale. Elle est publiée deux fois par an en six langues (EN; FR; DE; ES; IT; PL).

N° 21 – Réponses rurales aux défis en Europe

KF-AJ-15-021-EN-C

N°20 – Un coup de pouce aux programmes de développement rural

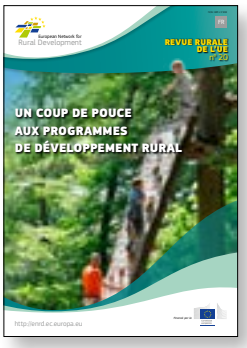

KF-AJ-15-020-FR-C

N°19 – Renforcer la participation des parties prenantes

KF-AJ-15-019-FR-C

BROCHURE DES PROJETS FEADER

Le REDR publie des brochures présentant des exemples intéressants de projets financés par le FEADER. Chaque numéro met en évidence des exemples de projets fructueux sur une thématique particulière du développement rural. L'objectif des brochures est de mettre en lumière les réalisations du FEADER et d'inspirer des projets futurs. Elles sont publiées en six langues (EN; FR; DE; ES; IT; PL).

Priorités 2014-2020 pour le développement rural

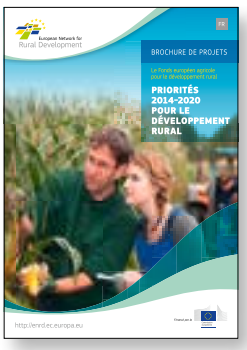

KF-02-15-287-FR-C

Exemples de projets du FEADER 2007-2013

KF-AK-14-001-EN-C

Inclusion sociale

KF-AK-13-001-FR-C

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
  sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
  auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
  des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm),
  en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
  ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu).

KF-AN-16-001-FR-N

Le REDR en ligne

Site internet du REDR

Consultez le site internet du REDR à l'adresse https://enrd.ec.europa.eu, pour découvrir tout ce que vous devez savoir sur le REDR et le développement rural en Europe. Parcourez les dernières nouvelles et mises à jour sur la politique et les programmes de développement rural en Europe.

Découvrez les dernières publications, le travail thématique et les événements du REDR.

Le REDR sur les médias sociaux

Trouvez le média social qui vous convient :

Visitez la page Facebook du REDR pour des exemples de pratiques de développement rural des quatre coins de l'UE – et pour les dernières nouvelles et tendances.

Regardez des vidéos sur les projets de développement rural et les questions thématiques sur la chaîne **YouTube EURural**.

Suivez @ENRD_CP sur Twitter pour suivre les dernières évolutions en matière de politique de développement rural de l'UE, les nouvelles et les événements.

Rejoignez le groupe LinkedIn du REDR pour des débats, des échanges et des discussions sur la politique de développement rural et les problèmes de mise en œuvre.

ENRD Contact Point
Rue de la Loi/Wetstraat, 38 (bte 4)
1040 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 2 801 38 00
info@enrd.eu

Office des publications

https://enrd.ec.europa.eu

European Network for Rural Development